

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5.00
UNION POSTALE	\$5.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE NICKEL DU
"DEUTSCHLAND"

Tandis que le *Deutschland* se prépare à échapper, s'il se peut, aux filets anglais tendus au large du littoral américain, une bonne partie de notre presse discute la question de savoir si le nickel dont il est chargé vient du Canada. La presse ministérielle dit non, parle de l'existence de gisements de nickel américain d'assez peu d'importance en temps ordinaire, mais qui rapporteraient, pendant la guerre, vu le prix élevé de ce produit, et affirme que telle est l'origine de l'approvisionnement du *Deutschland*. D'autre part, la presse d'opposition crie sur les toits que le nickel dont on l'a chargé vient bien de chez nous. Et le bon public ne sait au juste que croire.

Le nickel, — tout le monde, à peu près, l'a appris, — est indispensable à la fabrication des plaques de blindage employées sur les navires de guerre, et au durcissement de l'acier dont on fabrique les chemises d'obus et de balles. Allié à l'acier, il lui donne une consistance qu'il n'a pas sans cela. Aussi les belligérants le recherchent-ils presque autant que l'or. Et ils en font une dépense considérable.

Le Canada produit les trois-quarts du nickel du monde. La Nouvelle-Calédonie, possession française, produit en temps normal presque tout le reste de celui qu'emploie l'industrie. Les mines de Scandinavie en donnent peut-être de 3 à 5 pour cent du rendement total.

La Grande-Bretagne avait compté, au moyen de son blocus, empêcher entre autres choses Berlin de se procurer du nickel. Mais il y a une difficulté, sur ce point. L'*International Nickel Company*, société américaine, exploite les grands gisements de nickel canadiens, et l'affine aux Etats-Unis. Il y a des années, — une quinzaine, pour le moins, — le *Nationalist* a souligné le danger de laisser sortir du Canada, sans aucun contrôle, notre nickel. Et cependant, jusqu'à 1911, l'Allemagne a acheté à marche ouverte tout celui qu'elle a voulu, surtout celui du Canada. Depuis 1911, les nationalistes ont, dans le *Devoir*, signalé de nouveau le danger de cette exportation libre du nickel. Les conservateurs n'ont pas plus bougé que les libéraux. Et les Krupp ont continué d'entasser le nickel canadien dans leurs entrepôts d'Europe et chez leurs agents d'Amérique. La guerre venue, le ministère Borden s'est avisé soudain de réglementer l'exportation de notre nickel. Une entente intervenue entre lui et l'*International Nickel Company* lui donne, paraît-il, au dire des ministériels, la certitude qu'il ne se vend plus de nickel canadien aux agents et aux maisons d'Allemagne. Cela se peut, encore qu'il soit jusqu'ici difficile de vérifier la destination ultime de chaque livre de ce métal que livre au commerce le trust du nickel.

Alors, si l'entente existe, que vaut-elle, puisque le *Deutschland* va partir avec cent tonnes de nickel acheté aux Etats-Unis, les uns disent même sept cents tonnes? C'est là que la question se complique.

On ce nickel vient du Canada, il a été acheté avant la guerre, ou depuis, peu importe, les agents allemands l'ont emmagasiné en vue du blocus et d'une contrebande de guerre probables, et ils tirent maintenant sur cette réserve faite avant la guerre, en prévision de besoins urgents et du forçement partiel du blocus anglais; ou il ne vient pas du Canada, et alors, c'est qu'en dehors des 90 ou 95 pour cent de la production totale du nickel, au Canada et en Nouvelle-Calédonie, il existe en Amérique des sources d'approvisionnement de nickel inconnues ou insoupçonnées jusqu'ici.

Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est que, de fait, dès avant la guerre, des agents de Berlin et des commis des Krupp ont entreposé des centaines de tonnes de notre nickel, et cherchent maintenant à l'exporter au moyen des submersibles nouveau-genre. Cela s'impose. Et si le ministère a pris depuis le début de la guerre les mesures qu'on sait afin d'empêcher notre nickel de se vendre dorénavant aux Allemands, — et il n'est pas certain qu'il en ait pris de bien efficaces, — il reste néanmoins que le gouvernement ne s'est avisé de fermer la porte de l'écurie que quand presque tous nos chevaux en étaient sortis, ainsi que dit le proverbe.

Il s'agit donc pour l'heure, — puisque cela prendra encore un an avant que l'affinage de notre nickel se fasse au Canada plutôt qu'au New-Jersey, — de bien connaître la destination finale du nickel extrait de ce temps-ci de nos mines, à Copper Cliff et dans la région de Sudbury. Il n'est pas question, comme les organes ministériels et les communiqués semi-officiels semblent vouloir en répandre faussement l'impression dans le public, que nous cessions d'en exporter, que nous limitions notre production. Personne n'en veut venir là. Ce qu'il faut, c'est que nous surveillions davantage ces exportations de nickel, que nous en connaissions les destinataires, qu'il n'y ait pas de fissure par laquelle il puisse passer aux mains d'ennemis.

Déjà trop de nos soldats sont tombés sous des balles ou des obus allemands durcis avec le nickel canadien. Si nos gouvernants, dans le passé, eussent prêté l'oreille à ce que disaient alors ces "ratés" de nationalistes, le *Deutschland* n'aurait peut-être pas aujourd'hui ses soutes pleines de nickel et le *Bremen* ne pourrait en trouver, à son quai, une nouvelle cargaison, qui l'attend depuis des mois, depuis deux ou trois ans, peut-être. Aussi souhaitons qu'une pareille erreur, qu'une telle négligence criminelle ne se répète pas dans l'avenir, au détriment du Canada lui-même, comme il en souffre de ce temps-ci, dans ses soldats tués ou mutilés au front par des balles à chemise de nickel sorti de nos mines.

Georges PELLETIER.

CHRONIQUE
MUNICIPALE

LES ABATTOIRS. — POURQUOI CETTE PRESSE? — CONTRAT IMPRUDENT. — MARCHÉ DE DUPES. — LA CIRCULATION. — NOUVEAUX REGLEMENTS ET REGLEMENTS ABOLIS.

La ville de Montréal offre aux visiteurs un extérieur rébarbatif. Il faut la connaître pour l'aimer. La première impression qu'elle donne est désagréable. Souventes fois, nous avons entendu des automobilistes se plaindre des routes qui pénètrent dans la ville. Elles découragent, dit-on, les fervents du volant. Un chauffeur consommé risque d'y rompre ses essieux et ses os. Les élégantes s'annoncent de loin par leur parfum. Concordia n'a pas, non plus, cette qualité. Elle a l'haïne nauséabonde. L'aborder-ton par le pont Victoria ou par la gare Viger, deux de ses accès principaux, on respire les émanations des abattoirs.

Autour de ce foyer de pestilence, toute une population souffre, plus à plaindre que les voyageurs qui filent à vingt milles à l'heure. Ces pauvres gens "restent" là. Leur souffrance qu'on imagine sans peine en temps ordinaire double quand le vent souffle de leur côté ou quand

la chaleur active les émanations. Un infortuné confrère qui habite le voisinage miasmatique des abattoirs nous disait que s'il était question de susciter de nouveaux embarras au règlement de la question, on dirait qu'on perd toute mesure et qu'on laisse "puer" à plaisir. Alors, ajoutait-il, c'est vraiment intolérable.

Il y a donc là un mal auquel il faut apporter remède. Des centaines de citoyens souffrent des abattoirs. Il faut que ceux-ci cessent leur "nuisance", suivant le vieux mot français qu'on a ressuscité à leur propos, ou, alors, qu'ils déguerpissent. Des autorités comme le docteur Boucher prétendent qu'il est impossible que l'exploitation de cet établissement ne présente pas d'inconvénients pour le confort et la santé publique. Ce qu'on appelle, en effet, les abattoirs ne sont pas des abattoirs proprement dits. Ceux-ci sont le moins mal. Les usines pour le traitement des suifs, des peaux vertes, des animaux morts, les fonderies, etc., que la compagnie a le droit d'exploiter conjointement avec l'abattage des animaux, sont bien pires.

Non seulement elle détient des divers privilèges, mais elle est tenue de les exercer par contrat, car la ville lui paie la somme de sept millions par année, moyennant quoi elle se charge de faire disparaître les cadavres d'animaux, les déchets de bouchers et autres sa-

tés qui n'ont rien de commun avec la fabrication des parfums. Comme la compagnie possède deux usines de la sorte, l'une dans la partie ouest de la ville et l'autre dans la partie est (Delorimier), le foyer de putréfaction est double. D'autant que le docteur Boucher soutient que, suivant les méthodes modernes, on peut rendre les fonderies absolument inodores. Nous n'entreprendrions pas de départager les opinions. La ville ne devrait pas le faire non plus. Elle n'a qu'un devoir, celui de se conformer à l'avis de son officier de santé. Autrement, il s'ensuivrait des discussions qui s'éterniseraient au grand dommage des asphyxiés de Delorimier et de Sainte-Anne.

Les abattoirs doivent donc quitter la ville. La compagnie consent à déménager, mais moyennant grosse finance. Elle exige la somme de \$40,000 par année pendant vingt ans, y compris les sept mille dollars qu'elle lui verse annuellement à l'heure actuelle.

M. le maire est parti en guerre. Il faut, sans trêve, passer le contrat. Il veut presser une réunion de la législature à laquelle sera ratifié le règlement liant la ville pour vingt ans. Pourquoi cette presse? Les gens du voisinage des abattoirs souffrent, réplique-t-on. C'est assez juste; mais vient-on de s'en apercevoir? Ce zèle subit ne nous dit rien qui vaille.

Si la ville poursuivait la compagnie, celle-ci qui n'a pas le droit de causer de nuisance serait obligée de déménager sans compensation; doit-elle profiter de ce qu'on ne veut pas se lancer dans les aventures d'un procès, toujours long, pour faire chanter sa cliente?

On accorde à Montréal certains avantages en retour. Nous n'entreprendrions pas de les évaluer, n'ayant pas les éléments de comparaison nécessaires à notre disposition. Une chose nous paraît assez claire, à savoir que la ville, dans la situation financière où elle se trouve, doit être d'une prudence de fermeté et d'assurance, pour rien au monde, de nouvelles obligations.

Une période de vingt ans nous paraît bien longue. D'autant plus que rien ne semble indiquer dans le projet de contrat que les intéressés auront le droit de modifier les conditions de l'entente, si la nécessité s'en fait sentir. Supposons que dans deux ou trois ans on trouve un procédé scientifique sûr, qui rende les usines d'équarrissage et les fonderies absolument inodores, la ville serait liée envers la compagnie des abattoirs pour 17 ou 18 ans, bien qu'il lui soit indifférent, à cette époque, que la compagnie soit en dedans ou en dehors de ses limites. La découverte de ce procédé est chose assez possible, puisque d'anciens concluent à son existence actuelle.

Pourquoi, à tout le moins, abdiquer encore une fois notre autonomie, qui nous permet d'octroyer un contrat pour un terme de dix ans, en allant implorer la législature de nous lier pour plus longtemps? La majorité du conseil semble opposée à la solution défensive avec tant d'ardeur par le maire et les membres du bureau des commissaires. Pourquoi les échecs ne suggéreraient-ils pas une autre base d'entente?

Un confrère voudrait que l'on formât un bureau d'arbitrage dont la ville nommerait un membre, la compagnie l'autre, et la législature, le troisième.

C'est peut-être une idée à creuser, si on veut éviter aux gens qui souffrent des mauvaises odeurs les longueurs d'un procès. Mais, en tous cas, il nous semble excessif de payer quarante mille dollars pour nous débarrasser d'une nuisance et obtenir quelques menus autres avantages, quand il existe une présomption que nous pourrions arriver au même résultat, avec des délais, sans bourse délier.

Il est vrai que le maire prétend, avec M. le commissaire Ross, que nous serions amplement dédommages par l'augmentation de la valeur de la propriété dans les quartiers affectés. Et cette même augmentation n'aurait-elle donc pas lieu, si la ville réussissait à écarter les abattoirs à la suite d'un procès heureux?

LA CIRCULATION

Les accidents de la rue sont fréquents. M. le commissaire Villeneuve proposait, l'autre jour, d'y apporter remède en interdisant aux piétons de franchir la chaussée ailleurs qu'aux traverses. On devrait sans doute adopter cette suggestion à l'exemple d'une foule d'autres grandes villes. Par ailleurs, on voudrait imposer la circulation dans un seul sens dans les rues étroites. Ce serait également prudent.

Un autre remède, facile à adopter, celui-là, c'est l'observation des règlements déjà existants qui sont très mal suivis.

Que de fois des piétons ont pensé se faire écraser dans les rues parce qu'ayant acquis l'habitude, dans le bas de la ville, où le trafic est mieux réglementé, ils s'aventuraient au milieu de la chaussée et se trouvaient soudain entre les deux roues de devant d'une automobile, qui, au lieu de dessiner l'angle droit, avait pris le biais.

Partout où ne stationne pas un agent, il en va de même. On ne peut mettre un gardien de la paix à tous les coins de rue, mais rien de plus aisé que d'en détacher un, de temps à autre, qui pincera les délinquants.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR.

ATCHOUM!

—Je suis bien consolé, me dit mon ami Nasillard, en s'épongeant le nez pour la vingtième fois: Je croyais être le seul humain à connaître les affres de la fièvre des foins, que Dieu confonde, et voilà un journal américain qui m'apprend que j'ai vingt-cinq mille confrères dans le seul Etat de New-York, et deux cent mille autres dans le reste des Etats-Unis. Conçois-tu ma joie et mon soulagement? Il me semble déjà qu'octobre est arrivé et que mon mouchoir est sec en mon gousset. S'il est vrai qu'un mal partagé semble à moitié guéri, quelle reconnaissance ne dois-je pas à ces deux cent vingt-cinq mille frères en hay-fever, qui partagent mes chaouillements et mes efforts, et qui éternuent, à l'ivresse from coast to coast, comme on dit à Péronne, ou mieux encore d'un Atlantique à l'autre, selon D. A. Letortum. Et il attendent des congrès, où il est défendu, de course, de prononcer le mot "foin" en aucune langue. Y'y vais, moi, à ce congrès; je vais même proposer qu'on y fonde une revue...

—Qui s'appellera?

—L'Echo des Narines", ou bien le "Mouchoir Humide".

—Tu souffres donc réellement, ai-je demandé à mon ami, de cette affection bizarre, communément désignée par cette expression plus ou moins adéquate?

—Tu l'as dit, répondit celui-ci, d'un air sombre. J'en jouis ou j'en souffre, ça dépend avec qui je me trouve, belle-mère ou jeune fille, mais en tout cas, tu peux être sûr que la fièvre Atchoum a pour moi des faveurs intimes et persévérantes.

—Et, il y a longtemps que...

—Oh! Peu de chose, quinze à dix-huit ans...

—Diable, et comment ça t'est-il arrivé?

—Est-ce qu'on sait? Il me souvient vaguement qu'un soir, en essayant le plus galant salut à l'adresse d'une jeune beauté, un malencontreux chaouillement dans la nuque me fit faire un faux pas. L'effet admiratif que je comptais causer à la destinataire. Le lendemain, ça se continua, et ainsi de suite à travers deux continents, plusieurs amours et la plus belle fleur de ma jeunesse.

—Mais ta cûte dû faire soigner cela...

—Eh! pense-tu que je n'ai pas tout essayé? Le premier chaouillement que j'ai consulté a regardé là-dessus avec des petits miroirs, comme si j'avais les Boches dont parle le *Barres*. Puis il a parlé d'hypertrophie des cornets et m'a donné pour dix sous de vaseline. Bonne homme en somme, comme a dit l'autre. J'en devais rencontrer de moins raisonnables au cours de ma larmoyante carrière. Dans la petite cîte de Champlain, le confiat, pour rien au plus bel ornement de mon visage à un spécialiste, qui se mit une petite lampe au front et attrappa deux fils de fer sur la prochine fenêtre, lesquels il m'introduisit délicatement par manière de sondage. Je n'aurais jamais cru avoir la tête si longue. Mais ces diables de fleurets étaient plus long encore.

Un moment, mon confrère, qui m'abimassent ma chemise, me sortant dans le dos. J'éprouvais l'impression qu'il avait enfilé son bras avec. Et nous savons par l'affaire des Empress que les Québécois ont le bras long. En attendant, je me sentais évanouir par ces chaouillements internes, pour ne pas dire sous-marins. Je sortis de là, souffrant comme un bœuf, jurant de n'y plus jamais remettre les pieds, le monsieur m'ayant avoué, du reste, qu'une guérison totale n'était pas à espérer. Puis je portai mes piteusement dans la vieille Europe. Un médecin célèbre me dit qu'il venait d'inventer un remède catégorique et final qu'on se pouvait procurer pour vingt francs. Je demandai à réfléchir et l'annus, en sortant de chez moi, j'éprouvai l'épouse de ce médecin à l'ennemi, elle-même, comme une motocyclette, ce pourquoi son mari se contentait de lui faire fumer des cigarettes pour tout médicament. Je décidai de garder mes vingt francs et la fraîcheur de mes sensations...

L'ouest canadien me vit plus chaouillé et plus larmoyant qu'aucun des pays précités. Et je revins un bon matin me coucher dans la métropole canadienne. Ah! Vive le vieux pays et le tour d'esprit pratique et bref des médecins montrealais. Car, ici, encore, je me suis décidé à consulter ces messieurs. Je n'en voulais faire, mais on me poussa, et une bonne onnée-midi, j'allai chez l'augure célèbre qu'on m'avait indiqué.

Nouveau petit miroir et nouvelle petite lampe, avec sonde argente détrempée introduite en l'organe coupable. Puis aussi, les deux bouts de ferraille qui me cherchaient les reins, loin, très loin, loin.

—Beau cas monologue le monsieur, quand il m'eût rendu à la vie avec une tasse d'eau froide et des tapes dans les reins, atrophie, hypertrophie, déviation des reins, etc. Vais vous prescrire un onguent. Pas guérissable, cependant. Curieuse maladie, réelle vaso-motrice. Deux piastres.

Et je partis du pied gauche, continuant mon ami, admirant une fois de plus la science profonde et le style exact et précis de ces messieurs de la Faculté. Et j'arrêtais, en passant, m'achetant une autre douzaine de mouchoirs.

Robert VAL.

LE JUGE
MATHIEU

L'immobilité où pour toujours il repose fait songer à certains jours de son activité. On aime à se le représenter à l'une de ces heures où l'on apercevait mieux les richesses de sa nature, le tour si original de son esprit, la générosité de son cœur.

Je le revois un matin du mois de mai 1906. Par les fenêtres entrouvertes, la salle s'emplissait de notes printanières. Aux uns, elles apportaient la joie, l'appel aux vacances; aux autres, les aînés, ceux qui vont partir du royaume, s'en allaient de tristesse, celle de la séparation, celle aussi que projette devant elle l'inquiétude des batailles à venir. Le juge Mathieu termine sa dernière leçon de droit civil. Son livre refermé, la voix tremblante d'émotion, les mains tendues hors de la tribune comme s'il voulait donner à chacun d'entre nous un serrement de mains, le doyen répète quelques-uns des conseils que si spirituellement il mettait en marge du code. Ses paroles se font plus touchantes que de coutume parce que ce sont des mots d'adieu. Avec le cœur d'un père, il nous fait comprendre qu'au-dessus de l'enseignement juridique, certaines règles existent auxquelles l'homme se doit soumettre pour ne point trahir sa vie. Lui qui a si bien réussi la partie d'un avocat, se laisse aller à ces effets les vraies causes, lui qui a coudoyé des personnages de haute valeur et des personnalités qui n'étaient que des pitres, il indique, à ces jeunes qui partent vers les réalités, les éléments du succès. Il montre de quelle fermeté de caractère il faut être capable pour éviter les écueils et atteindre le but. Que de bonhomie aimable, que de bonté vraie à travers ses rélexions! Tel il nous apparaît ce matin-là, tel il fut toute sa vie, homme d'esprit et de cœur.

Né pour être juge, il ne tarda point à trouver sa voie. Admis au notariat en 1864, il est bientôt mal à l'aise dans une étude de notaire et dès l'année suivante il entre au Barreau. Sentant grandir en lui ses dispositions d'administrateur de la justice, il se fait nommer en 1866 sheriff du district de Richelieu. Six ans plus tard il essaie de la vie publique et va siéger à la Chambre des Communes. Si bien doué pour les ouvrages qui comptent, amoureux de l'étude et des patientes recherches, il ne pouvait s'attarder dans la carrière de député. Après avoir, de 1875 à 1881, siégé à l'Assemblée législative, il quitte la politique, ainsi qu'il se plaisait à le dire, avec son honnêteté et des dettes. Il obtient enfin son emploi: on le nomme juge à la Cour supérieure où il se crée une renommée de magistrat intègre et utile. Lorsqu'en 1886, il est nommé professeur à la Faculté de droit, c'est pour lui l'opportunité de mettre à son œuvre un couronnement. Passionné des études légales, aimant les jeunes hommes comme personne, qui, plus que lui, était destiné à l'enseignement du droit? Le voilà en possession de tous les moyens que requerrait pour son développement sa personnalité. Il poursuivait joyeusement son labeur, à l'ombre de ses livres, dans la sérénité du temple judiciaire ou sous l'œil bienveillant de ses élèves. Par ses travaux de jurisconsulte, par sa carrière de professeur, par la mentalité spéciale dont il fit preuve dans son enseignement, il mérita le rang de ceux qui ont le plus favorisé chez nous le progrès des institutions juridiques.

Durant les vingt-huit ans qu'il administra la justice, le long de ses trente années de professorat, il n'eut qu'un but: rendre l'équité et l'équilibre la loi. Les plaideurs trouvaient chez lui, au-dessus d'une science parfaitement avérée, le souci de notre civilisation, le souci de mettre dans l'application de la loi le tempérament qu'exigent parfois les circonstances particulières ou naît un litige. Comprendre la pensée du législateur, trop souvent difficile à saisir, montrer la perfection ou les lacunes d'un article du code, faire sentir la nécessité de sa retouche, tel est l'un des rôles de la magistrature. La jurisprudence, recueil où se concentrent les décisions de nos cours, le meilleur de la sagesse des magistrats et une partie notable de l'expérience humaine, guide ceux qui créent les lois et ceux qui les appliquent. Cette vérité porta le juge Mathieu à publier la *Revue légale*, à éditer ses *Rapports judiciaires*, revues, vaste ouvrage de référence aux décisions des tribunaux canadiens. Ces travaux arides, notamment une étude sur les substitutions, ne ternirent point l'éclat de son esprit. Au terme de sa vie, il nous charma encore par son enlèvement et sa vivacité. Ses élèves, les avocats qui plaideraient devant lui, répéreraient longtemps les fines remarques dont il égayait les enquêtes au Palais ou, par exemple, un cours sur les conventions matrimoniales. Il mettait, parfois, à ses réparties une franchise, une rondeur inimitables. Il fallait, pour le connaître sous ce jour, l'entendre raconter son entrevue avec le cardinal Merry del Val quand, il y a quatre ou cinq ans, il fut plaider à Rome, auprès du Saint-Siège, un procès ecclésiastique qui fit en cette province grand bruit. On imaginait le sourire de l'ancien secrétaire d'Etat dont la gravité ne dut pas tenir en écoutant ce vieillard manifester, de spirituelle façon, la culture que ses vingt-huit années, vécues à trancher les conflits de droits

lui avaient laissé de la justice humaine.

Ces qualités furent admirées par trente générations d'étudiants. Les Canadiens, désireux de connaître ce que ce disparu accompli pour l'avancement du droit en ce pays, les services qu'il rendit à sa race, le suivront sans doute de son étude de notaire au shérif de Sorel, de son cabinet d'avocat ou de rédacteur de revue jurisprudentielle à son pupitre de député, puis de là au banc judiciaire, mais ils s'arrêteront de préférence à le considérer dans sa chaire de professeur de droit civil à l'Université Laval. C'est là qu'ils verront ce serviteur fidèle de la loi, cet ami incompromissable des jeunes vœux à l'enseignement, sa justice et sa science, son double exemple d'un travailleur jamais au repos, d'un homme qui, rendu sur l'autre versant de la vie, trouve en son âme, en dépit des épreuves et des lassitudes, une affection qui prodigue tout aux siens, une sympathie enveloppante pour la jeunesse venue vers lui.

C'était sa joie d'orienter ces esprits neufs vers l'étude du droit. Les apprêts neufs de ses sacrifices. Les aimer le payait de ses sacrifices. Les larmes lui venaient aux yeux à sentir chez ses jeunes auditeurs cet attachement affectueux qu'ils lui portaient. Comme il devenait facilement bon pour eux!

Si, aux examens, le candidat se trouvait d'une science trop légère et trop courte, le juge Mathieu n'oubliait pas la réprimande; mais, d'ordinaire, d'un air de bon plaisir, il satisfaisait. Ses collègues se donnaient à appliquer une sanction plus sévère, ils se heurtaient à sa bonté. "Il aura gros chagrin, soupirent le doyen. Que diront son père, sa pauvre mère? Peut-être même a-t-il une amie?... Comme tout ce monde souffrirait de son insuccès!..." Et apostrophant le candidat d'une voix qui s'efforçait à la sévérité: "Allez! parez-vous. Vous méritez de rester sur la clôture; mais nous avons plus de cœur que vous, qui payez si mal les vôtres de leurs multiples sacrifices."

Qui sait? La porte franchie, l'élève se retrouvait peut-être converti. Le cœur du juge Mathieu était de ceux qui font des miracles.

Pour compléter cet enseignement, au besoin en corriger l'excès, le professeur, ses élèves avaient l'exemple qu'il leur donnait de sa passion du travail. Sa vie fut un cours vivant d'énergie. La dernière leçon qu'il donna fut au printemps 1913, quand il revint continuer ses cours à la Faculté, un mois à peine après l'accident qui lui avait brisé la jambe. Chaque matin, durant plusieurs semaines, professeurs et élèves, nous vîmes ce vieillard de 75 ans se porter sur ses béquilles, se hissant, pour ainsi dire, de peine et de misère, dans sa chaire. Au déclin de ses jours, il enseignait ainsi qu'à chaque lever d'aurore il faut être, quoi qu'il en coûte, à son poste et que ce n'est qu'à ce prix que l'on soutient les œuvres qui nous furent confiées. Il achevait trente ans de professorat par cette leçon, que, pour poursuivre efficacement jusqu'au bout son chemin sur la terre, il faut développer en soi la force d'âme qui étouffe les souffrances du cœur et domine les fatigues du corps. C'était, d'émouvante façon, finir dans la mémoire de ceux qui l'aimèrent le souvenir qu'il leur laissait de sa vigueur d'esprit et de sa puissance de dévouement.

Antonio PERRAULT.

BLOC - NOTES

Ce que nous gaspillons

Le secrétaire d'une association de marchands de bois américains disait dernièrement dans une conférence à ceux-ci que l'Amérique n'utilise pas le tiers du bois qu'elle coupe. Or il y en a eu de coupé pour une valeur de \$800,000,000, aux Etats-Unis seulement, depuis quelque temps. On voit quel énorme gaspillage nous faisons, en Amérique, de nos bois de toute espèce. Quand comprendrions-nous, comme la Suède, la Norvège et les quelques pays forestiers d'Europe, qu'il faut utiliser jusqu'à la sciure de bois, si nous voulons retirer de nos arbres un profit qui puisse compenser leur disparition?

Ecoles bilingues

Les journaux canadiens-français du Manitoba signalent à l'attention de leurs lecteurs et des ennemis de l'enseignement bilingue les succès de plusieurs élèves des écoles françaises, dans cette province. A Saint-Boniface, 27 jeunes garçons se présentent aux examens officiels et tous réussissent. Dans une classe de 3 élèves, dit la *Liberté*, se classent premiers sur tous les concurrents manitobains. A l'école bilingue des filles, 66 réussissent, sur 68. Et il y en a d'autres exemples analogues, et d'assez concluants. Cela n'empêche pas la *Free Press* de prétendre que les écoles bilingues françaises restent inférieures. Cela s'appelle de l'impartialité.

Parle-t-il?

Il y a cinq ans, — le 15 juin 1911, exactement, — M. Albert Sévigny disait à Nicolet: "Le Canada doit refuser de se faire saigner par le militarisme du vieux continent et doit développer son argent à développer ses ressources." A l'on, depuis, entend M. Sévigny protester contre la dépense quotidienne de plus de \$700,000 que nous faisons pour fins mili-

taires, de ce temps-ci? Nenni. M. Sévigny, il est vrai, est devenu, depuis ce temps, député ministériel, puis président des Communes, il aspire même au portefeuille de ministre, — si les électeurs lui prêtent vie politique. Et ce fait modifie tant d'opinions!

Un contingent en France

Un correspondant de l'*Enquêteur* suggère l'autre jour que le Canada recrutât une brigade canadienne-française que notre gouvernement mettrait sous les ordres directs de l'état-major français, sans passer par l'Angleterre. Dans un article subséquent, le même journal dit qu'un sûr moyen "de stimuler le recrutement dans la province de Québec serait de former un ou des régiments chargés d'aller combattre pour la gloire du drapeau canadien dans l'armée française. La Russie a bien envoyé 100,000 hommes en France; pourquoi le Canada français n'envoyerait-il pas aussi un contingent? Pourquoi? On sait qu'au début de la guerre, il en fut question. Mais les autorités militaires compétentes écartèrent le projet. Et il se pourrait vraisemblablement qu'elles le fassent encore.

Confort et automobilisme

Conservation, dans un de ses récents bulletins, dit: "On a cherché depuis quelque temps à introduire l'automobile chez le cultivateur. Mais on eût fait oeuvre plus louable en essayant de lui démontrer la nécessité d'une baignoire, d'un évier, de water closets sanitaires, etc. L'automobile peut donner à la ménagère l'avantage de sortir quelques heures par semaine de la monotonie de sa cuisine, et cette nouvelle commodité est peut-être un bienfait sous ce rapport. Mais le prix d'une telle voiture aurait pourvu à un approvisionnement d'eau et à d'autres avantages qui en dépendent et fait de la maison un foyer, tant pour la ménagère que pour ses enfants." Voilà qui est sensé. En effet, les statistiques démontrent que deux et demi pour cent seulement des cultivateurs de cette région ont chez eux des chambres de toilette et de bain, tandis que 5 pour cent roulent automobiles. Ce devrait au moins être l'inverse.

Plantes médicinales

Le bureau des botanistes fédéraux vient de publier une édition française d'une plaquette, "Les plantes médicinales et leur culture au Canada", qui peut sembler d'intérès à peu près personnel, mais devrait en intéresser plusieurs, surtout dans le monde des jardiniers. En effet, depuis le début de la guerre, les drogues, pour la plupart extraites de plantes cultivées pour ces fins, sont devenues de plus en plus rares. Aux Etats-Unis, nombre de gens se sont avisés de cultiver des plantes médicinales et y ont trouvé des bénéfices pécuniaires satisfaisants. La plaquette en question donne une longue liste de ces plantes que nous pourrions cultiver avec avantage au Canada, en temps normal comme pendant la durée de la guerre. Il est singulier qu'on ne s'en soit encore guère avisé. Il n'est pas encore trop tard pour le faire.

G. P.

UN BON CATALOGUE

Fournir aux Canadiens un vocabulaire français des termes de l'automobilisme qu'ils pourront s'assimiler sans débours, sans efforts et comme en se jouant, voilà ce que la maison Larivière incorporée vient de faire pour notre langue et pour le prestige de notre race.

Déjà cette compagnie avait publié un catalogue d'articles de sport et s'était montrée bien sympathique à tout mouvement favorable à l'influence française. Le beau geste qu'elle vient de faire complète généreusement le premier.

Grace à Larivière incorporée, nos automobilistes auront constamment sous les yeux de jolis et expressifs mots français, tels que: *parechoc* (bumper), *ficelle* (spray nozzle), *bougie* (spark plug), *amortisseur* (shock absorber), *chaînes antidérapantes* (anti-skid chains), *éclatements* (blow-out), *accroche-fils* (clip terminals), *raccords* (connectors), *chasse-goupille* (collar pin extractor), *lève-soupape*, *jet* (set) de clés, *jeuie amovible* (dismountable rim), *cliquet* (ratchet), etc.

Certaines traductions, cependant, auraient pu être faites d'une manière plus heureuse. Le catalogue y gagnerait si son remplaceait:

Express, par messagerie ou grand vitesse.

Cric, par lève-auto.

Pompe pour pneu, par gonfleur.

Appui pour pieds, par posépied.

Barre pour couvercle, par porte-couverture.

La rate, par le rais (d'une roue).

Les vignettes, par les clichés (cuts).

La noix (nut), par l'écrou.

Sur le marché (on the market), par dans le commerce.

...vous chargera, par exigera (deux ou trois fois le prix).

Bien que la publicité ne soit pas une oeuvre d'éducation, Larivière incorporée trouve moyen d'en faire profiter notre langue. C'est ainsi que les hommes d'affaires doivent se rappeler qu'ils ont une patrie et des compatriotes et s'appliquent à faire leur part pour le bien commun. Cette maison si avantageusement connue mérite l'encouragement de tous les vrais Canadiens.

Etienne BLANCHARD, p.s.s.

Nous commençons aujourd'hui un nouveau feuilleton, "LA FIN D'UNE WALKYRIE", par M. Delly, auteur d'"Entre deux âmes" et d'"Esclave ou reine?"

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'adressent au directeur du journal, de l'encre, d'un timbre-poste, et à nous une copie de la lettre qu'il a reçue du Directeur de la Milice, et la réponse à celle même lettre.

J'ai l'honneur d'être l'un de vos fidèles abonnés.

DESINVOLTURE D'OTTAWA

Chicoutimi, 26 Juillet, 1916.
"Le Devoir",
Montréal.

A la demande de M. Féréol Dubé, je vous envoie, pour publication dans votre estimable journal, si vous le jugez à propos, une copie exacte de la lettre qu'il a reçue du Directeur de la Milice, et la réponse à celle même lettre.

J'ai l'honneur d'être l'un de vos fidèles abonnés.

Voici la lettre du ministre:

Minister's office,
Ottawa, July, 19th., 1916.
Personnel.

Dear Mr. Dubé,—

Will you kindly accept my sincere sympathy and condolence in the death of that worthy citizen and heroic soldier, your son, Private John Dubé.

While one cannot too deeply mourn the loss of such a brave comrade, there is a consolation in knowing that he did his duty fearlessly and well, and gave his life for the cause of liberty and the building of the Empire. Again extending to you my heartfelt sympathy.

Faithfully,
Sam Hughes,
Major General,
Minister of Militia and Defence for Canada.

Féréol Dubé, Esq.,
Chicoutimi, P. Q.

Et voici la réponse nette de M. Dubé:

Chicoutimi, 22 Juillet, 1916.

Sir Sam Hughes,
Ministre de la Milice,
Ottawa.

Cher monsieur le Ministre,

Je vous remercie de votre lettre de sympathie au sujet de la mort de mon fils, qui a donné généreusement sa vie pour l'Empire.

Seulement, je crois devoir faire remarquer que les Canadiens-français devraient avoir le droit d'être remerciés dans leur propre langue, qui est en même temps une des langues officielles du pays.

J'ai l'honneur d'être,
Votre bien dévoué,
Féréol Dubé.

REMERCIEMENTS

Le directeur du Devoir a reçu ces jours derniers la lettre suivante de l'Union Nationale française de Montréal:

Montréal, 26 juillet 1916.

Monsieur le Directeur
du journal Le Devoir,
rue St-Vincent, Montréal.

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu nous prêter sans compter l'hospitalité des colonnes de votre journal pour annoncer au public nos fêtes et Tag Day du 14 juillet, courant.

Cette générosité de votre part est d'ailleurs mise à contribution constante et sans scrupule par notre Société.

Nous tenons toutefois à profiter de cette dernière occasion pour vous adresser à vous, Monsieur le Directeur, ainsi qu'à vos collaborateurs, nos chaleureux remerciements que vous ne cesserez d'apporter à notre œuvre française; soyez assuré que nous y attachons le plus haut prix et croyez à notre sincère gratitude pour l'aide et l'appui que vous nous accordez si généreusement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire, Le Vice-Président,
H.-B. de PASSILLE. Alfred TARUT.

BLESSE PAR DE LA DYNAMITE

Baptiste Foisy, 24 ans, demeurant rue Charrette à Saint-Lambert, a été la victime d'un pénible accident hier. Foisy qui est charretier à l'emploi d'un boulanger de Saint-Lambert, conduisait une voiture sur la route près du pont Victoria vers 10 heures hier avant-midi, lorsqu'il aperçut une capsule de dynamite dans le chemin. Il descendit de voiture et ramassa la capsule pour l'examiner. Seulement pour voir ce qu'elle était, il alluma une allumette et l'introduisit dans l'enveloppe métallique. La charge explosa, lui emportant la poitrine et deux doigts de la main gauche.

Le chef de police, de Saint-Lambert, qui passait à ce moment en voiture, recueillit le patient et le conduisit chez le Dr Chevrier qui donna ses soins au blessé.

On a référé au docteur Boucher, directeur du bureau municipal d'hygiène, une invitation d'envoyer des délégués au congrès annuel des services sanitaires de la province de Québec.

CHAUFFEUR ET WATTMAN EXONERES DE TOUT BLAME

L'enquête sur la mort de Mme F. C. Smith, tuée, samedi soir, vers 10 heures 15, à la suite d'un accident d'automobile, a eu lieu hier.

D'après les témoins, le chauffeur de l'auto, A. Bélanger, aperçut le tramway trop tard pour quitter la voie et le wattman de son côté, appliqua les freins et renversa le tramway, mais inutilement parce que le tramway se trouvant dans une descente, était entraîné par son poids et trop près lui aussi pour arrêter assez tôt.

Le jury a prononcé un verdict de mort accidentelle.

Vous savez donc que vous êtes Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

L'ENQUETE BORDEAUX

QUEL EST LE PROPRIETAIRE?

DEUX ANCIENS EMPLOYES MUNICIPAUX, DANS LE QUARTIER BORDEAUX, CROIENT QUE L'UN DES DEUX QUAIS APPARTENAIT A L'ECHEVIN GORDIEN MENARD.

La séance d'hier après-midi a donné, à l'enquête Bordeaux, un cachet sensationnel auquel elle ne nous a guère accoutumés jusqu'ici. Les déclarations des deux témoins, MM. Rosario et Adolphe Parent, qui y ont été entendus, ont révélé des faits inédits, qui ne manquent sûrement pas d'exercer une forte influence sur le verdict.

Tous deux se sont d'abord accordés à dire que l'un des deux fameux quais construits avec la terre et la pierre de la ville, appartenait, de notoriété publique, à l'échevin Gordien Ménard. On se rappelle, à ce sujet, que M. Ménard lui-même a juré, au début de l'enquête, avoir vendu sa propriété à son frère Pierre, dans les circonstances extraordinaires que chacun sait.

M. Adolphe Parent affirma, dans son témoignage d'hier, avoir fait certains ouvrages sur les lieux de ce qu'il avait été payé de ses services par l'échevin personnellement.

La preuve révéla également que M. Gordien Ménard, père, avait engagé un jeune homme, du nom de Rosario Parent, afin d'aller retirer une enveloppe de paye de la ville, pendant une vingtaine de semaines, et de lui remettre ensuite. Parent recevait, pour ce faire, 50 sous par piastres. Les enveloppes étaient au nom de A. Parent.

Les sacs de ciment municipal furent aussi l'objet d'intéressantes déclarations. M. Adolphe Parent jura, en effet, en avoir transporté 150 aux quais des MM. Ménard, sur l'ordre de M. Gordien Ménard, père.

C'est au cours de la transcription que le témoin affirma qu'il était à sa connaissance que l'un des deux quais appartenait à l'échevin "Chaque fois", dit-il, "que je me faisais payer par M. Gordien Ménard, fils, lorsque je travaillais sur les quais, l'échevin me disait toujours: 'Tiens, voilà pour l'ouvrage que tu as fait sur mon quai'".

M. Rosario Parent, qui est ensuite entré dans la boîte, n'a fait que corroborer les déclarations de son frère.

CHOSSES MUNICIPALES

M. ROSS EST IMPATIENT

LA QUESTION DES ABATTOIRS EST D'UNE URGENCE TELLE, DIT-IL, QUE L'ON DOIT LUI TROUVER UNE SOLUTION IMMEDIATE.

Le sort de ces caprices. Il a déjà dérangé nos commissaires au milieu de leurs vacances pour les amener à l'hôtel de ville, et voici maintenant qu'il songe à causer le même désagrément à nos échevins.

Tout cela pour régler au plus tôt la question des abattoirs: il faut battre le fer quand il est chaud. Le commissaire Ross, qui fait partie du comité spécial chargé de trouver une solution à cette question, nous beaucoup d'impatience. Il sympathise en cela avec les contribuables de Sainte-Anne et de Delorimier, dont la patience est à bout. Or, il est d'avis qu'il y a à la un cas de force majeure qui les administrateurs municipaux devraient continuer sans le moindre délai des négociations qui sont déjà couronnées de succès.

Le comité spécial a donc préparé sans retard son projet définitif de règlement entre la ville et la compagnie. Il le soumettra aussitôt au contentieux et, comme il ne faudra pas un temps considérable aux avocats pour donner leur opinion sur le projet, il est probable que les commissaires et les échevins seront appelés sous peu pour qu'il leur soit soumis.

La compagnie des tramways a demandé l'autorisation de construire un pont au-dessus de la rue des Fortifications. Cette demande a été référée pour rapport au surintendant du département des privilèges et licences.

Lecture a été donnée d'une communication du comité municipal de Saint-Jean-Berchmans, demandant certaines améliorations du service des tramways. L'ingénieur MacLeod a été prié de faire un rapport à ce sujet.

On a référé au docteur Boucher, directeur du bureau municipal d'hygiène, une invitation d'envoyer des délégués au congrès annuel des services sanitaires de la province de Québec.

CHAUFFEUR ET WATTMAN EXONERES DE TOUT BLAME

L'enquête sur la mort de Mme F. C. Smith, tuée, samedi soir, vers 10 heures 15, à la suite d'un accident d'automobile, a eu lieu hier.

D'après les témoins, le chauffeur de l'auto, A. Bélanger, aperçut le tramway trop tard pour quitter la voie et le wattman de son côté, appliqua les freins et renversa le tramway, mais inutilement parce que le tramway se trouvant dans une descente, était entraîné par son poids et trop près lui aussi pour arrêter assez tôt.

Le jury a prononcé un verdict de mort accidentelle.

Vous savez donc que vous êtes Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

LES JESUITES

NOMBREUSES PERMUTATIONS

LES NOUVEAUX STATUS DES COLLEGES SAINTE-MARIE, LOYOLA, DE SUDBURY ET D'EDMONTON. — LE R. P. JOSEPH LALANDE REDEVIENT PROCUREUR.

Hier, les RR. PP. Jésuites célébraient la fête de Saint-Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre. A cette occasion, on a annoncé les nominations de l'année.

Le nouveau status du collège Sainte-Marie est le suivant:

Recteur: Le R. P. Louis Arcand.

Ministre: Le R. P. Hyacinthe Hudson.

Préfet des études et de la discipline: Le R. P. Arsène Monet.

Procureur: Le R. P. Joseph Lalande.

Philosophie, 11ème année: Le R. P. Philippe Bournival.

Philosophie, 1ère année: Le R. P. Lorenzo Richer.

Rhetorique: Le R. P. Alphonse Gauthier.

Belles lettres, (a): le P. Teasdale; (b): le P. Alexandre Beaulieu.

Versification, (a): le P. Daniel Roy; (b): le P. Jernier.

Méthode, (a): le P. Bélanger; (b): le P. Brunet.

Syntaxe, (a): le P. A. Doughty; (b): le P. Albert Ostigny; (c): le P. Aristide Dubé.

Éléments latins, (a): le P. Béland; (b): le P. U. Bernard; (c): le P. Jos. Fortier.

Surveillants: 1ère division: les RR. PP. Bégin et Béliveau; 2ème division: les RR. PP. Gauthier et François Darche.

Le R. P. Hermas Lalande, ci-devant professeur de philosophie au collège Sainte-Marie, ira enseigner cette même science au scholastic de l'Immaculée Conception.

Les RR. PP. Papillon et Beaulieu permuteront également à l'Immaculée Conception, le premier en philosophie, le second en théologie.

Le R. P. Fernand Faure va enseigner les Belles Lettres à Edmononton.

Le R. P. Tonneau ira à Spanish, Ont., à l'école industrielle.

Le R. P. Nauser permuta à Caughnawaga.

Les RR. PP. Henri Gauthier et Bernard Bisson s'en vont, tous les deux, à Sudbury, Ont.: le premier remplira les fonctions de préfet des études et de professeur de Belles Lettres, le second, de préfet de discipline.

Le statut du Collège Loyola est le suivant:

Recteur: le R. P. Thos. MacMahon.

Ministre et procureur: le R. P. Joseph Primeau.

Préfet: le R. P. Moïse Malone.

Le P. Henri Swift devient directeur de la congrégation des élèves, et le P. Cox, missionnaire.

A L'IMMACULEE CONCEPTION

A l'Immaculée Conception, il n'y a que très peu de changements:

Recteur, R. P. S. Bellavance; ministre, R. P. Gustave Jean; procureur, R. P. Ernest Labell; curé, R. P. G. Leclerc.

Vicaires à l'église de l'Immaculée Conception, RR. PP. Ernest Desjardins, Wilfrid Chartrand, Joseph Dulude, Emile Fontaine (aussi directeur de musique), Auguste Michéle, Olivier Neault, F.-X. Renaud, Art. Dery et Etienne Prévost.

Missionnaires, RR. PP. Louis Lalande, G. Robichaud, Pierre Prince et Jos. Plamondon.

L'unionnisme général de l'A. C. J. C. sera le R. P. E. Coleough; le R. P. Louis Boncompagni rédigera le Bulletin Paroissial et les RR. PP. Ed. Devine et J.-B. Plante s'occuperont des éditions anglaises et françaises du message du Sacré Cœur.

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

DE MIDI A MINUIT, LES FIDELES PEUVENT GAGNER CETTE INDULGENCE. — LES CONDITIONS.

C'est aujourd'hui que l'on peut gagner l'indulgence de la Portioncule, applicable aux âmes du purgatoire.

Cette indulgence plénière spéciale peut se gagner aux conditions suivantes:

Les visites doivent se faire depuis midi, le 1er août, jusqu'à minuit, le 2 août, dans les églises et les chapelles publiques des Frères Mineurs, des Clarisses, des religieux ou religieuses du tiers-ordre, ainsi que celles où se trouve érigée canoniquement une fraternité du tiers-ordre; dans les églises ou chapelles qui jouissent autrefois de ce privilège ou celles que désigne l'évêque du diocèse;

Il faut que la personne désirant gagner l'indulgence se soit confessée dans les huit jours précédents, à moins qu'elle ne communique habituellement au moins cinq fois par semaine, et qu'elle ait fait la sainte communion;

Cette indulgence se gagne autant de fois que l'on visite une église ou une chapelle jouissant du privilège de la Portioncule;

On doit réciter quelques prières aux intentions du Souverain Pontife.

Remarque pour les malades, infirmes ou convalescents: a) La communion, s'ils ne peuvent pas la recevoir, peut être commuée par le confesseur en d'autres œuvres pieuses; b) les visites peuvent être remplacées, si ces malades sont tertiaires, par la récitation de cinq "pater" et "ave", à laquelle on doit ajouter une prière aux intentions du Souverain Pontife, s'ils ne sont pas tertiaires, par d'autres œuvres pieuses déterminées par le confesseur.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE

pour deux régiments de cavalerie belge, dont les hommes se sont distingués en plusieurs combats et sont actuellement dans les tranchées depuis des mois, des MARRAINES charitables, qui pourraient leur envoyer quelques douceurs. Ecrire: REV. E. ROGAERS, chapelain, 4e Lanciers, I.D.C. Armée belge en campagne.

A LOUER

HOTEL A LOUER

Magnifique hôtel, situé au centre de la ville, nouvellement construit et très moderne, comprenant 60 pièces bien éclairées, chauffage à l'eau chaude, système d'éclairage, d'alarme et nettoyage à l'électricité; lavabos dans chaque chambre, bains dans 25 d'elles, planchers cirés, téléphone dans chaque chambre, ascenseur automatique à l'électricité. Pour tous renseignements, s'adresser à Alex. Desmaré, 60, est Notre-Dame, Main 8770.

A VENDRE

A VENDRE un magnifique piano

Karn; conditions faciles. S'adresser 5271 Demontigny Est.

A vendre, la collection complète du Devoir, reliée, 2 volumes par année. Ecrire à Boîte No 1, Le Devoir.

PROPRIETE A VENDRE

Occasion pour acheter un lot à bâtir près de la rivière, angle de rue, 60 x 70, avec arbres fruitiers et plantes, etc., avantage pour construire, semi-détaché, site pittoresque, en haut de la rue Saint-Hubert, trajet très rapide par Saint-Denis. Prix 75 sous le pied. S'adresser au No 169 Saint-Denis.

DIVERS

PERDUE, dimanche après-midi,

dans les tramways Saint-Denis-Windsor ou Sainte-Catherine, ou en changeant de tramways à l'angle des rues Sainte-Catherine Ouest et Windsor, une épinglette en or, croissant avec perles et diamants. Récompense à qui la rapportera au No 590, Saint-Denis, téléphone Est 5270.

RECETTE

Pour conserver frais des oeufs pendant douze mois, pour les manger ou vendre quand ils valent cinquante, soixante-quinze sous la douzaine. Circulaire et références gratuites. Octavien Rolland, 56, Notre-Dame Est, Montréal.

REPARATIONS DE MEUBLES

de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

SERRURIER

Décapage de clefs Yales Corbin, clefs ordinaires, réparations d'armes à feu, parapluies, image, aiguillage, 283 Dorchester, angle S.-Denis. Travail garanti.

ARGENT A PRETER

J'ai à prêter \$3,000, \$5,000, \$10,000, \$15,000, \$20,000 et plus, première hypothèque, sur immeubles, à des conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 S.-Jacques, Main 0615.

"THE BRADFORD REALTY & INVESTMENT COMPANY LIMITED"

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-neuf jour de juillet 1916, constituant en corporation, MM. Henry Joseph FitzGerald, Richard Piche, teneur de livres; Joseph Douglas Whelan, marchand; Gertrude FitzGerald, sténographe; et Gertrude Whelan, sténographe, pour constituer une compagnie d'immobilier de Montréal, pour les fins suivantes:

Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder, utiliser, détenir, améliorer, administrer, louer, vendre, aliéner et faire le commerce des biens-fonds, terres, héritages et immeubles, et intérêts en ceux, et construire, altérer, réparer et entretenir des bâtiments sur aucun bien-fond que la compagnie posséderait ou dans lequel elle pourrait avoir un intérêt, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et avoir la jouissance de biens-fonds et bâtiments ainsi que de franchises, droits, privilèges, et achalandage à Montréal, Est, ou ailleurs, et généralement exercer le commerce d'une compagnie d'immobilier et d'améliorations;

Acquiescer, louer, ou autrement acquiescer, détenir, exploiter et

RUSSIE

KOVEL OU LEMBERG ?

LAQUELLE DE CES DEUX VILLES SACRIFIERONT LES ALLEMANDS POUR CONSOLIDER LEUR RESISTANCE SUR LES DEUX AUTRES FRONTS RUSSES ? — BULLETIN OFFICIEL.

Petrograd, 31, via Londres, 1. — L'armée du général Kaledine contrôle maintenant la rivière Stokhod, l'obstacle principal de l'axe septentrionale des forces russes, sous le commandement du général Brussiloff et les troupes sous la direction du général Sakharoff chassant l'armée autrichienne commandée par le général von Boehm-Ernoldi à l'ouest de Brody, les Russes sont maintenant en progrès dans la campagne entreprise contre les deux centres importants de Kovel et Lemberg. L'offensive russe dans ces deux directions a été si vigoureuse et si incessante, que les Austro-Allemands ont été apparemment dans une situation difficile, ne sachant pas à quel endroit prendre des troupes pour renforcer une autre partie du front. Le résultat fut que les Allemands s'occupent exclusivement de la défense de Kovel pendant que l'armée du général von Boehm-Ernoldi sans secours, tente surtout de protéger les routes de Lemberg.

De ces deux objectifs, Kovel est le plus exposé, étant menacé à l'ouest, où les Russes ont réussi à passer la rivière Stokhod, et au sud, où les Russes ont récemment atteint un point avancé sur la route de Vladimir-Volynski, au sud de Kiselyn. On pense ici que les Austro-Allemands en dépit de leur résistance énergique, ne pourront guère s'opposer longtemps à l'avance des trois lignes russes sur Kovel, Vladimir-Volynski et Lemberg, qu'ils seront probablement forcés de sacrifier l'un de ces points pour consolider la résistance contre les attaques russes sur les deux autres fronts.

BULLETIN DE PETROGRAD.

Petrograd, 31. — Texte du rapport officiel : Dans la région nord-est et sud-est de Baranovitchi, un violent duel d'artillerie a lieu. Des avions ennemis ont jeté des bombes sur les gares de Zénire et d'Isinat.

Sur la rivière Stokhod, nos troupes ont avancé. A l'une des courbes de cette rivière, au cours de notre attaque, nous avons fait prisonnier le régiment entier de Houved, avec son commandant et tout son état-major.

A d'autres endroits sur la Stokhod nous avons pris 21 officiers, 914 soldats et 4 mitrailleuses. Dans la direction de Kovel un furieux combat se continue. Nous avons poursuivi l'ennemi dans le district de Brody et avons atteint les rivières Graberki et Sereth.

Caucase. — Dans la région d'Erzingan nos troupes ont fait une nouvelle avance. L'ennemi a été repoussé dans la région de Disygyah, vers Mosul a été repoussé.

Petrograd, via Londres, 31. — Rapport officiel du soir. — Sur la Stokhod notre avance continue. A certains endroits, l'ennemi emploie des jets de feu.

Au cours de la bataille d'aujourd'hui, le colonel Kanzeroff, un brave commandant de régiment, chevalier de l'ordre de Saint-George, a été blessé.

Dans la direction de Brody, l'ennemi a bombardé avec de l'artillerie lourde la ville de Brody et les ponts de la rivière Boudrovka.

Sur la majeure partie du front des combats désespérés et sanglants se continuent, l'ennemi faisant les plus grands efforts pour se maintenir sur sa ligne de défense. Dans ce but il amène tous les renforts disponibles de tous les secteurs, même des bataillons séparés.

ETATS-UNIS

AU SECOURS DE LA POLOGNE

LES ALLIES ADOPTENT UN NOUVEAU MODE DE DISTRIBUTION DES VIVRES ET ON ESPERE QUE L'ALLEMAGNE L'ACCEPTE.

Washington, 1. — Suivant le rapport de l'ambassadeur Sharp, à Paris, il semble maintenant que les efforts que l'on déploie depuis si longtemps pour venir en aide aux habitants de la malheureuse Pologne auront dorénavant des résultats efficaces. Le gouvernement allemand qui s'était jusqu'ici opposé à un nouveau règlement aux Etats-Unis qui agissent comme médiateurs.

Le secrétaire d'Etat a reçu, à ce propos, le télégramme suivant, de la part de l'ambassadeur Sharp : « Le ministre des Affaires étrangères m'a affirmé que le gouvernement français, de même que les Alliés, est des plus anxieux de venir en aide à la population souffrante de la Pologne. Toutefois, l'attitude de l'ennemi ne leur a pas permis de mettre à exécution les projets qu'ils avaient conçus à cet effet. Les Alliés ont, néanmoins, par l'entremise du gouvernement britannique, soumis au président des Etats-Unis un nouveau plan qui, espérons-le, contribuera puissamment à soulager les misères de la Pologne. »

GARÇONNET A BAS D'UNE VOITURE

En tombant d'une voiture sur laquelle il était monté sans la connaissance du conducteur, un garçonnet de 10 ans, Paul-Emile Dubois, du No 139 rue Courcelle, s'est luxé la jambe gauche hier. Il a été envoyé à l'hôpital Western.

FRANCE

REPOUSSES A MONACU

LES ALLEMANDS CONTINUENT EN VAIN LEURS CONTRE-ATTQUES DANS LE BOIS DE HEM ET CONTRE LA FERME DE MONACU. — EFFROYABLE SPEC-TACLE.

Londres, 1. — Au nord de la Somme, les Allemands ont continué hier leurs contre-attaques dans le bois de Hem et contre la ferme de Monacu. Mais tous leurs efforts ont été vains, et les Poilus ont infligé à leur ennemi des pertes très sérieuses.

Sur la rive droite de la Meuse, il y a encore de violents combats d'artillerie dans les secteurs de Thiaumont et de Fleury. Il ne s'est produit rien d'important sur le reste du front. Au cours de la soirée de dimanche, une escadrille d'avions français a bombardé des usines militaires à Thiaumont, les gares de Conflans et d'Audun-le-Roman et des bivouacs dans la région de Stains.

Il n'y a pas eu d'engagement sur le front anglais, hier, mais en revanche on y relève de nombreux combats aériens. Plusieurs machines ennemies ont été abattues endommagées, et 3 avions anglais ont disparu. Les escadrilles aériennes anglaises ont opéré plusieurs bombardements, jetant des tonnes de projectiles sur les communications et les abris des Teutons.

PROGRESSION HEUREUSE

Sur le front de la Somme, 30, via Londres, 1. — Depuis l'aube, ce matin, les Français ont accompli une progression qui sera regardée comme une des actions les plus heureuses de la guerre. Tout est arrivé comme on l'avait déterminé. Chaque bataillon a atteint son objectif sans trop grandes difficultés grâce au beau temps qui a permis aux aviateurs d'opérer leurs reconnaissances, et de guider l'artillerie dans la préparation à été exceptionnellement parfaite.

Vers midi, les soldats ont commencé à organiser les positions capturées, car l'on sait que les Allemands ont transporté de grands renforts dans ce secteur et n'abandonneront rien pour reprendre le terrain perdu. Actuellement les ennemis dirigent des contre-attaques, mais nos troupes n'ont pas avancé, car les vétérans français n'ont pas eu de repos pour fortifier avec célérité une position. De plus, les Français tiennent maintenant un avantage énorme de leurs positions dans la boucle de la Somme, d'où un tir d'enfilade destructeur anéantit les masses qui se portent à l'attaque, dans le voisinage de la ferme de Monacu, où la lutte est surtout ardente.

Un blessé raconte qu'on avait chargé sa compagnie d'organiser une nouvelle tranchée allemande un peu au nord de la ferme, mais la position ayant été détruite par le bombardement, la compagnie s'est établie à une cinquantaine de verges en arrière. Le soldat blessé prit un poste d'observation dans un arbre, d'où il signalait les mouvements de l'ennemi à la batterie française la plus proche. Au bout d'une heure, une quarantaine de Boches se sont avancés, précédés par des soldats munis d'appareils à gaz, et les Français ont riposté exactement l'adversaire ont fait tomber une pluie d'obus au beau milieu des appareils, d'où de grands jets de flammes ont jailli. L'observateur français a eu ses vêtements et la jambe droite brûlés, et les Allemands semblaient à des torches vivantes, mouraient dans des souffrances atroces. La compagnie ennemie a paru frappée de panique. Elle a rebrousse chemin vers le bois où les mitrailleuses françaises ont exercé de grands ravages parmi elle.

SERBIE

LES BULGARES SONT REPOUSSES PARTOUT

D'ICI A QUELQUES JOURS, DIT UN CORRESPONDANT, LES SERBES OCCUPERONT TOUTES LES POSITIONS DONT ILS ONT BESOIN.

Londres, 1. — Les dépêches de Salonique mandent que les armées serbes continuent de couvrir de la part la frontière grecque. Jeudi, les Bulgares attaquèrent les positions serbes, au nord de Strupino, mais ils furent repoussés par une formidable contre-attaque. L'ennemi recula en désordre, laissant derrière lui une nombre incalculable de morts et une forte quantité de matériel.

Un correspondant déclare : « Tous les Bulgares qui sont descendus dans la plaine ont été refoulés dans les montagnes. On s'attend à ce que les Serbes occupent, avant le coup de la fin, toutes les positions dont ils ont besoin, le long de la ligne. En outre, ils ont gagné jusqu'ici, à peu de frais, tout ce qu'ils désiraient. »

HORS DE COMBAT

Ottawa, 1. — La liste des hors de combat de minuit est comparative-ment courte, elle ne contient que 44 noms dont deux seulement appartenant à des Montréalais. Ce sont : Edgard T. Lane, 73 avenue Laurier, blessé ; Edwin M. Putnam, 46 avenue Trafalgar, blessé.

On ne relève dans cette liste qu'un nom de Canadien-français : Charles Arsenault, Bathurst, Gloucester Co., N.B., blessé.

Une autre liste contenant 39 noms a été publiée ce matin à 2 heures 30. Elle ne comprend également que deux noms de Montréalais.

Lieut. Andrew M. Robertson, 2432 Saint-Urbain, blessé ; Jacques Valois, 16, 32ème Avenue, Lachine, blessé.

IRLANDE

M. ASQUITH PRIS A PARTIE

LE NATIONALISTE JOSEPH DEV-LIN DIT QUE LE PREMIER MINISTRE A FAIT PREUVE DE LACHETE EN CONFIAIT LA TACHE DU REGLEMENT A LLOYD GEORGE.

Londres, 1er. — Le débat qui s'est engagé, hier, aux Communes, sur une motion de M. John Dillon, demandant au gouvernement de réviser ses projets relatifs à l'administration de l'Irlande pendant la guerre, semble laisser la perspective d'un règlement à l'amiable aussi lointaine que jamais.

M. Asquith a prononcé un discours conciliant, mais il avait peu de chose à annoncer de nature à apaiser les susceptibilités des nationalistes, bien qu'il ait exprimé la conviction que l'on en viendra à un accord plus tôt que certaines gens ne se l'imaginent. Il a annoncé que M. Edward Duke deviendra secrétaire d'Etat pour l'Irlande et que le poste de lieutenant sera maintenu, mais qu'il n'est pas besoin d'en nommer un maintenant.

M. Joseph Devlin a déclaré que la prochaine fois qu'il ira aux voix avec les nationalistes ce sera pour voter contre le gouvernement de coalition, afin de le renverser. Il a prévenu le gouvernement de ne pas étouffer le mouvement constitutionnel et il a accusé le premier ministre d'avoir fait preuve de lâcheté en confiant à M. Lloyd George la tâche d'amener une entente. Il a déclaré qu'il ne pourra jamais souscrire à une diminution de la représentation irlandaise à Westminster tant qu'on n'aura pas obtenu un règlement permanent de la question.

En amenant sur le tapis la question irlandaise, M. Dillon a affirmé que lord Lansdowne, en demeurant dans le cabinet après le refus de la part des unionistes de permettre aux nationalistes de conserver leur représentation complète au parlement impérial, a donné la première impression à laquelle est survenue la rupture des négociations. Ce n'est qu'après que les nationalistes de l'Ulster eussent accepté ces conditions que lord Lansdowne a publiquement annoncé ses vues.

M. Asquith a assuré qu'il est autant partie aux pourparlers que M. Lloyd George et les chefs irlandais, mais on a constamment informé M. John Redmond qu'il n'était pas des plénipotentiaires et que leurs décisions étaient sujettes à révision par le cabinet. Il n'est pas juste de dire, a-t-il affirmé, que le premier ministre, qui lord Lansdowne est d'insistance avec laquelle on a réclamé la diminution de la représentation irlandaise, car tous les ministres unionistes ont adopté la même attitude. Quant aux dommages causés à Dublin pendant l'insurrection, l'orateur pense qu'un prêt de la trésorerie permettra d'entreprendre la restauration de la ville. La situation en Irlande est satisfaisante, en ce que le pays est prospère, mais elle ne l'est pas au point de vue de la reconnaissance du mouvement du Sinn Féin et de la déplorable manifestation de sympathies à l'égard des ennemis de la Grande-Bretagne.

M. Asquith croit que la grande majorité du peuple est loyale, mais le gouvernement ne tolérera pas une répétition des récents événements. Il a dit que le gouvernement exécutif de l'Irlande doit avoir un représentant responsable au parlement, pendant la période de transition, on conserve le poste de lord-lieutenant sans désigner maintenant un titulaire. L'important, c'est d'avoir un bon chef : la tête de l'exécutif. Le gouvernement a cherché un bon secrétaire d'Etat, à l'esprit large, ferme, bon administrateur, ayant des sympathies envers le peuple irlandais, et désirant un règlement. Le gouvernement pense que M. Duke, député d'Ulster, réunit toutes ces qualités.

Des murmures de mécontentement se font entendre sur les banquettes nationalistes. M. Dillon s'écrit : « Vous devriez nommer M. Middleton lord-lieutenant. » (M. Middleton est un des plus acharnés adversaires du Home Rule.) M. Redmond se levant, a commencé par dire que M. Asquith avait annoncé la fin de l'ancien régime en Irlande, et qu'il le rétablissait maintenant. Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande et le procureur général sont les vrais gouvernants de l'Irlande. Le gouvernement établi donc un exécutif purement unioniste. C'est une insulte à l'égard du peuple irlandais. M. Redmond a annoncé qu'il proteste au nom de son parti contre une telle proposition. Le gouvernement en assume toute la responsabilité, et donne toute latitude aux nationalistes pour surveiller, critiquer et combattre si nécessaire le cabinet de coalition, quand et comme bon lui semblera.

Lord Cecil a dit que le problème irlandais ne peut pas se résoudre par des conférences, et qu'on ne peut rien régler avant la fin de la guerre. M. Bonar Law a terminé les remarques qu'il a faites en formulant le vœu que tous les partis se rappellent la lutte dans laquelle les pays ont été engagés et les paroles prononcées par MM. Carson et Redmond et ne feront rien pour nuire à la poursuite de la guerre.

ON RETROUVE LES BIJOUX VOLES

Un nommé Arthur O'Brien, arrêté il y a quelques semaines pour vol de bicyclette, aura à répondre demain à une autre accusation très grave. On a trouvé sur lui lors de son arrestation une montre en or d'une valeur de 8400, 2 bagues, l'une sertie de deux pierres précieuses évaluées à 8000, et l'autre à 8400. Il avait également un bouton de chemise d'une valeur de \$180.

L'assistant grand commissaire Cyr chez qui ces objets sont déposés, a cru bon d'avertir le chef Charpentier de la Sûreté. Celui-ci a envoyé

ANGLETERRE

PAS AVANT L'E-TE PROCHAIN

C'EST A CETTE EPOQUE SEULEMENT QUE L'ANGLETERRE DONNERA PLEINE MESURE DE SA FORCE, DIT SIR DOUGLAS HAIG, COMMANDANT DES ARMÉES ANGLAISES.

Quartiers généraux de l'armée anglaise, 31, via Londres, 1. — Le général sir Douglas Haig, commandant en chef des armées anglaises en France, a consacré une entrevue au correspondant de la Presse associée sur la situation générale de ses troupes après deux années de guerre.

« L'aube de la troisième année de guerre, fit-il remarquer, verra les armées alliées prendre partout l'offensive sur toutes leurs lignes de bataille. La vague est maintenant revenue. Ce n'est plus qu'une question de temps avant de gagner la victoire décisive. »

Sir Douglas a rappelé les difficultés que ses troupes ont subies depuis la retraite de Mons jusqu'à l'offensive de la Somme ; le manque absolu de munitions nécessaires, les ressources limitées de l'artillerie et le petit nombre des divisions d'armées ont présenté un obstacle inattendu à l'efficacité d'une heureuse campagne anglaise. Les Alliés ont subi pratiquement le même sort.

« Le problème à résoudre durant les deux premières années de guerre, a-t-il dit, était de tenir en échec les armées allemandes qui, en masses compactes, depuis longtemps entraînées et parfaitement équipées, envahissaient notre territoire. L'héroïsme des soldats français à la bataille de Marne, la retraite opérationnelle de la petite expédition anglaise à Mons, la résistance désespérée des troupes françaises et anglaises pour empêcher les Allemands d'atteindre les ports de la Manche, la retraite des Russes l'autome dernier, le sacrifice de la Belgique et de la Serbie, le mur d'épées que l'Italie a dressé contre l'offensive austro-hongroise, l'immortelle défense des Français à Verdun, tout a servi de prétextes pour gagner du temps afin d'amener les préparatifs nécessaires en hommes et en munitions pour lancer une grande offensive concentrée de toutes les armées alliées. »

« Notre manque de préparation militaire au début de la guerre est un secret pour personne. Tandis que la France, avec sa grande armée nationale permanente, pouvait en elle sa force contre l'ennemi, nous, au contraire, nous avons dû édifier notre force militaire depuis la base. La majorité de nos officiers réguliers, les plus expérimentés, ont fait généreusement le sacrifice de leur vie dès les premiers engagements. Ceux qui ont survécu ont servi, comme un noyau, pétillant de vie, à enrégimenter, entraîner et discipliner des volontaires, souvent dépourvus d'aptitudes militaires, mais animés du meilleur esprit ; nous avons levé ainsi une armée de plusieurs millions d'hommes, commandée par des officiers sans aucune expérience du service actif, pour aller combattre l'armée allemande qui avait quarante ans de préparation à son crédit. »

« Nous avons construit des usines de munitions avant de les fabriquer et avant de s'en servir sur les champs de bataille. Durant tous nos préparatifs d'armement, nos soldats offraient couragement leurs poitrines à la mitraille allemande, dont les coups devenaient de plus en plus meurtriers à mesure que nos préparatifs se complétaient. Aujourd'hui notre nouvelle armée, munie de tout l'équipement nécessaire, est entrée en scène, elle a reçu le baptême de feu par une attaque intensive, organisée, sur une large échelle. »

Le général anglais a raconté les faits accomplis par son armée réorganisée, à l'aide des vaillantes troupes françaises. Les succès des armées ont tellement surpris les troupes allemandes que les officiers teutons ont réalisé la défaite de leurs armées. « Les officiers allemands, poursuit-il, voient pâlir leur étoile ; ils croient jusqu'ici à l'efficacité des réserves des armées, mais ils ont vu la préparation absolue nulle, mais aujourd'hui, leurs yeux s'ouvrent à la réalité, ils voient s'évanouir leurs rêves de conquête facile. »

« La troisième année de la guerre sera l'année de guerre des Alliés. Dans la même mesure que la France, nous, qui sommes maintenant tout à fait préparés, nous allons donner pleine mesure de notre force afin de repousser l'invasion de la Belgique et de la France. L'Angleterre, cependant, n'atteindra point la plénitude de sa force militaire sur terre avant l'été prochain. »

« Que tous ceux qui croient en notre cause, la cause de la civilisation, soient assurés que notre armée ne désire rien autre chose que de lancer des attaques répétées jusqu'à ce que la victoire gagnée par la force des armes nous assure une paix permanente. »

UN NOUVEAU RAID

Londres, 1er août, 1.31 a.m. — Les comités est et sud-est de l'Angleterre ont eu la visite d'aviateurs allemands la nuit dernière, et à l'heure actuelle l'attaque se poursuit. Le communiqué officiel qui vient d'être publié dit :

« Plusieurs aviateurs ennemis ont fait une attaque vers minuit. On rapporte que les assaillants ont traversé la ligne de la côte le long des comités est et sud-est. Des bombes ont été lancées sur les endroits attaqués. »

« L'attaque se poursuit. »

deux de ses limiers qui ont reconnu immédiatement ces bijoux comme ceux appartenant à un Américain, M. A. Van Kerr, de Tonawanda, N. Y., et qui lui avaient été volés le 29 juillet 1915 alors qu'il demeurait à Montréal dans une maison de rapport de la rue Lincoln.

Avant d'être reconnus, M. Kerr avait à Montréal hier et ne fut pas surpris de recouvrer ses bijoux qu'il désespérait de retrouver.

LE CANADA

LE BILAN D'UN DESASTRE

LES FEUX DE FORÊTS, DANS LE NORD DE L'ONTARIO, ONT CAUSE PLUS DE DEUX CENT QUARANTE MORTS. LE FEU A ATTEINT UNE VITESSE DE 60 MILLES A L'HEURE.

Haileybury, Ont., 1er. — Le nombre total des victimes des régions dévastées par les feux de forêts, dans le nord de l'Ontario, s'élève jusqu'à 240, réparties comme suit :

Nushka, 67 ; Montith, 63 ; Ramore, 13 ; Kelso, 2 ; Iroquois Falls, 15 ; Matheson, 60 ; Cochrane, 20. Il est possible que ces chiffres augmentent encore avec les derniers rapports venant des fermes et colonies éloignées.

Un train de marchandises, arrêté à Matheson, où il ne reste que trois maisons, a été un précieux auxiliaire pour sauver la vie de plusieurs habitants. Lorsqu'on eût abandonné tout espoir de sauver la ville, on plaça les femmes et les enfants dans les wagons et le train fila vers le sud, à travers des murs de flammes et sur des rails crochus par le feu. Au cours du trajet vers le sud, deux wagons furent brûlés et les occupants furent transférés.

Les colons ont subi une terrible épreuve dans le voisinage de Matheson. A Nushka, une colonie canadienne-française, dix milles au nord de Matheson, les résidents avaient la chance de se sauver sur un train, mais croyant sauver leurs maisons, ils refusèrent cet avantage. Un peu après, les flammes, poussées par un vent violent, rasèrent le village et plus de cinquante résidents cherchèrent refuge dans une fissure de rocher près de la colonie. Ils furent suffoqués par l'épaisse fumée et plus tard on retrouva leurs cadavres.

Edward Alfred, un explorateur, qui travaillait à environ 20 milles au-delà de la rivière Abitibi avec huit compagnons, restèrent plusieurs heures dans l'eau, attendant que les flammes disparaissent, et finalement atteignirent Matheson, à l'aide d'un canot.

En dehors de Matheson, seize personnes ont été asphyxiées dans une maison. Sur la ferme Fromm, vingt-cinq personnes cherchèrent refuge, mais elles furent cernées par un mur de flammes et elles ont toutes péri.

William Fairbair, un explorateur, qui a été d'un précieux secours dans le sauvetage des personnes, décrit le feu comme étant un mur de flammes ardentes, balayant Matheson à une vitesse de soixante milles à l'heure. En compagnie d'autres, il transporta les femmes et les enfants à la voie ferrée, où il y avait des wagons à marchandises, et les dirigea vers le sud. C'est dans les districts environnants que le plus grand nombre de pertes de vies est survenu.

On rapporte plusieurs actes d'héroïsme accomplis par des enfants. Une jeune fille, âgée de seize ans, transporta son petit frère, un bébé sur une distance considérable et finalement succomba, ses jambes brûlées jusqu'aux genoux. Un des détachements de secours, explorant autour de Matheson, se rencontrèrent une fille, âgée de neuf ans, Etta McCullum, gardant deux bébés qu'elle avait sauvés. Elle a été gravement blessée, mais aucune plainte ne sortait de sa bouche ; elle est maintenant à l'hôpital de New Liskeard, et en bonne voie de guérison.

Voici la liste des morts, donnée par les fonctionnaires du chemin de fer Temiscamingue et Ontario-Nord :

Ramore : Edward Prion, Mme Prion et trois enfants ; Mme Z. Clément, Albert Guilmette (et sa femme) ; Mme I. Hortie, Mme M. Silvas, Mlle L. Lapointe, Arthur Sequin, Mlle Mary Labelle, Jos. Houle, sa femme et un enfant ; Mme Arthur Guimore ; Mlle A. Guimore, Drona Guimore, Lionel Gagnon, le père de la paroisse M. Pireault et son épouse ; Lily Pireault ; V. Green, un inconnu âgé d'environ 60 ans ; Mme Wm Coleman, George Little, Wylda Brown, Charles Cummins, A. Shortin, J. Quacubush, sa femme et deux enfants ; Giles Pireault, Mlle Villière, Beryl Pireault ; Mme Arthur Chalmoux et deux enfants ; Mme Ed. Duchane et trois enfants ; Mme Simon Amole et six enfants ; Maxine Jolie, Jos. Gauthier, Edna Banerman, A. Duchêne, Edward Rowse, W. E. Coleman, Orville Clément, Jos. Gacacz, Jacob Stiner, W. H. Thompson et sa femme ; Arthur Small.

A Nushka. — R. E. Hill, C. Cox, M. Robinson, H. Martel et sa femme ; J. Steyer, un Chinois inconnu, J. Dupont, sa femme et un enfant ; G. McLaughlin, A. Throop, (Haileybury) ; disparus : John Auderchick, O. Joseph, J. McNichol, C. Smith, J. Chisholm, J. Carter, M. Elvin, sa femme et quatre enfants ; Mme J. Boyd et trois enfants ; Mme Small et deux enfants ; Thomas Little, Ray Wilman, Joe Wildman, Sr. ; M. Stupert et sa femme ; bébé McWaters ; Mme S. Switzer, Mme C. Otte-way.

Trente-six autres cadavres ont été trouvés à Nushka et six à Cochrane, et après un grand travail de secours s'exécute promptement.

Les morts à Ramore, 14 ; à Nushka, 101 ; à Matheson, 35 ; à Kelso, 2 ; à Iroquois Falls, 12 ; à Cochrane, 20.

Soixante wagons à marchandises ont été détruits à Iroquois Falls.

Les morts à Kelso : Dr Reid, anciennement de Renfrew, et le maître de poste Mitchell.

Cobalt, Ont., 1er. — Actuellement dix-neuf blessés sont à l'hôpital Lady Minto, à New Liskeard. Voici leurs noms : Mme Gibson et ses deux filles, Ida et Geraldine, de Matheson ; Mme Arbuckle, Thomas Hall, Minnie Harding, John Shaw, Mme McWhirter et trois enfants ; Léopold Sobolitz ; Mme Ladd, W. H. Hamilton, Duncan Graham, Albert Schulz, Mme John McCullum et deux enfants, Etta et Eric, tous de Matheson et du district.

FUMEZ LE TABAC CANADIEN

HEROS

Il est très bon et se laisse pas de mauvaises odeurs
Contre mandat-poste de 75 cents nous en expédierons un livre.
La St-Jacques Tobacco Packing, Co. Ltd., St-Jacques, Co. Montcalm, Qué.

ÉPARGNEZ VOTRE ARGENT

POUR

L'emprunt de Guerre Canadien

QUI SERA ÉMIS EN SEPTEMBRE.

En achetant une obligation de l'Emprunt de Guerre, vous aiderez au triomphe des Alliés, vous aurez pour vous-même un placement de tout repos et un taux d'intérêt très rémunérateur.

MINISTÈRE DES FINANCES
OTTAWA.

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS de MOISSONNEURS

Les 15 et 29 août 1916

\$12

JUSQU'A
Winnipeg
Plus 1/20 par mille additionnel

De toutes les stations dans la Province de Québec, aussi des stations dans la Province d'Ontario, Brockville, Smith Falls, North Bay et à l'est

PRIX DE PASSAGE AU RETOUR : — 1/2 c par mille jusqu'à Winnipeg plus \$18 jusqu'au point de départ

PAS DE CHANGEMENT DE CHARS ENTRE L'EST ET L'OUEST SUR LE C. P. R.

Pour informations, s'adresser à l'agent du Pacifique Canadien le plus rapproché, ou aux

BUREAUX DES BILLETS : 141-143, Saint-Jacques. Tél. Bell, Main 525. Hôtel Windsor, Gares Place Viger et de la rue Windsor.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBUR BAIN POUR 1916.

LACHINE. — Du bureau de Poste. See vice des :
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit.

DE LACHINE. — Service de :
10 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 min. de 5.50 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
30 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
Dernier extra à 12.50 a.m.

SAINT-AU-RECOLLET ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent :
10 min. de 5.20 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
10 min. de 4.20 p.m. à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
Tramway pour Henderson seulement 12.0 a.m.

Tramway pour Saint-Vincent, 12.40 a.m. DE SAINT-VINCENT DE PAUL A SAINT-DENIS. — Service de :
10 min. de 5.40 a.m. à 8.10 a.m.
20 min. de 8.10 a.m. à 4.30 p.m.
10 min. de 4.30 p.m. à 8.10 p.m.
20 min. de 8.10 p.m. à 12.20 a.m.
Tramway de Henderson à Saint-Denis, 12.2 a.m.

Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis 1.10 a.m.

CARTIERVILLE. — De Snowdon Jet-Service de :
20 min. de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
10 min. de 8.40 p.m. à 12.20 a.m.

DE CARTIERVILLE. — Service de :
10 min. de 5.40 a.m. à 8.10 a.m.
20 min. de 8.10 a.m. à 4.30 p.m.
10 min. de 4.30 p.m. à 8.30 p.m.
20 min. de 8.30 p.m. à 12.30 a.m.

MONTAGNE. — De l'ave du Parc et Mont Royal. — Service de :
20 min. de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.
DE L'AVE, VICTORIA. — Service de :
20 min. de 5.50 a.m. à 12.30 a.m.
De l'ave, Victoria à Snowdon, 10 min. 8.0 a.m. à 8.30 p.m.

BOUT DE L'ILE. — De Lasalle et Notre Dame, service de :
60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit.

DE LA SALLE ET NOTRE DAME. — Service de :
15 min. de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.30 p.m.
10 min. de 4.30 p.m. à 8.30 p.m.
30 min. de 8.30 p.m. à 12.00 minuit.

POINTE-AUX-TREMBLES. — Via Notre-Dame-de-Notre-Dame et l'ère avenue, Mal sonneuve, service de :
15 min. de 5.15 a.m. à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 12.20 a.m.
Dernier tramway additionnel pour le Bout de Bernard à 1.20 a.m.

a bombardé Arsiero, hier. Il y eut quelques dommages de causés, e quelques personnes de blessées. Dans la vallée Travnigolo, l'ennemi, après avoir reçu des renforts, a attaqué nos nouvelles positions à Arvisio par trois fois, mais dans chaque cas, il a échoué.

« Dans la vallée Drove, notre artillerie a de nouveau bombardé la gare de chemin de fer à Sillian. Il n'y rien d'important sur le reste du front. »

« Des aviateurs ennemis ont jeté des bombes sur Asle et sur Fies Di Principoro. »

LA VIE SPORTIVE

SIX EPREUVES DISPUTÉES HIER A MAISONNEUVE

LA TROISIÈME COURSE A DU ÊTRE SUPPRIMÉE. — LES SECONDS CHOIX AUX HONNEURS. — DEUX JOURS DE COURSES A BELOEIL. — ASSEMBLÉE DES ELEVEURS. — MILTON DONNE SATISFACTION.

L'avant-dernière journée de courses de la réunion de Maisonneuve a été un succès sportif, car le public a pu voir d'un après-midi de beau sport malgré la lourdeur de la piste que la pluie avait détrempée. Les seconds choix eurent la majorité des honneurs. La matinée de clôture d'aujourd'hui sera journée de gala et les dames accompagnées de messieurs seront admises gratuitement à la piste.

La troisième course inscrite au programme ne fut pas disputée car les propriétaires des chevaux vinrent s'exécuter auprès du juge président, M. Nathanson, alléguant que leurs chevaux ne pouvaient pas s'accommoder du parcours qui était lourd.

Voici les résultats détaillés des épreuves :

Première course. — Bourse \$350, chevaux de trois ans et plus, à réclamer, 5 furlongs. — 1er Sir Dyke, 114, McEwen, 2 à 1, 3 à 5 et rien. 2. Indifferent, 110, Gilbert, au pair, 2 à 5, et rien. 3. Lamb's Tail, 112, Dennison, 1 à 1, 8 à 5 et 4 à 5.

Temps, 1:05 1-5.

Tower, Expatriate, Turkey Trot et Musk Melon ont aussi couru.

Deuxième course. — Bourse \$350, chevaux de trois ans et plus, à réclamer, 5 furlongs. — 1er, Black Chief, 113, Acton, 1 à 2 et rien. 2. Noble Grand, 113, Daniels, 4 à 1, 2 à 1 et rien. 3. Dr. Barnard, 107, Corey, 8 à 1, 3 à 1, 3 à 2.

Temps, 1:07 1-5.

Cousin Agnes, Eye White, Divan, Sophia B. et Varda B. ont aussi couru.

La troisième course n'a pas eu lieu. Quatrième course. — Bourse \$350, chevaux de trois ans et plus, à réclamer, 10 furlongs. — 1er, Montreuil, 110, Leves, 3 à 1, au pair et 1 à 2. 2. Malik, 115, Ryan, 3 à 1, 6 à 5 et 3 à 5. 3. Amniet, 112, Dennison, 6 à 5, 1 à 2, 1 à 4.

Temps, 1:31 3-5.

Heartbeat, Jasp Burn, My Bue, Capin et Elliott et Tarleton P. ont aussi couru.

Cinquième course. — Bourse \$350, chevaux de trois ans et plus, à réclamer, 6 1-2 furlongs. — 1er, Eddie Mott, 112, Gross, 7 à 2, 6 à 5 et 3 à 5. 2. Heartstone, 112, McCullough, 6 à 1, 2 à 1, au pair. 3. J. B. Maylow, 118, Howard, 6 à 1, 2 à 1, au pair.

Temps, 1:31 1-5.

Frosty Face, Cavazover, Tze Lsi, A. C. Haley, Billy Stuart et Belle Terre, ont aussi couru.

Sixième course. — Bourse \$350, chevaux de trois ans et plus, à réclamer, 1 1-4 de mille. — 1er, Frontier, 112, McEwen, 3 à 1, 6 à 5 et 3 à 5. 2. Muzanti, 112, Cross, 4 à 1, 2 à 1, au pair.

Temps, 1:50 4-5.

Yorkshire Boy, Belle of the Kitchen, Pomona, Afterglow et Johnny Harris ont aussi couru.

COURSES A BELOEIL

Nous apprenons de sources certaines que le Maisonneuve Driving Club organise deux grands jours de courses à Beloeil.

Des épreuves de trot et d'amble ainsi que des courses seront disputées samedi et dimanche prochains à cet endroit. Nous donnerons plus tard de plus amples détails.

ASSEMBLÉE DES ELEVEURS

Lexington, Ky. 1. — Le président Headley, de l'Association des Eleveurs de chevaux coureurs a convoqué une assemblée des comités canadiens et américains pour le 14 août à Saratoga. On discutera à cette réunion une foule de questions importantes intéressant les turfmen.

ON EST CONTENT DE LUI

Chicago, 1. — Un officier des courses qui s'est distingué à la dernière réunion de Hawthorne est M. Jim Milton, le juge au départ. Aucun autre starter n'a pu remplir une besogne aussi difficile que celle du populaire Jim. Celui-ci avait affaire en effet à des chevaux venus de tous les coins du pays, et, grâce à ses connaissances parfaites, a réussi des démarrages qui donnèrent amplement satisfaction aux amateurs. M. Milton officie habilement aux hippodromes de Montréal, de la Havane et du Maryland.

LE SOCIAL STE-MARIE BAT LE CANADIEN DE DORVAL

Le club de crose Social Sainte-Marie Inc. de la ligue intermédiaire, étant libre, dimanche dernier, est allé rencontrer le Canadien de Dorval sur le terrain de ce dernier. Il est revenu avec une belle victoire sur le Canadien de Dorval par le résultat final de 12 à 6. Voici quelle était la composition des deux équipes :

Canadien de Dorval: Brunet, Décarie, Bellefeuille, Giroux, Décarie, Deslauriers, Cochrane, Cousineau, Lazon, Kearney, Bellemare.

Social Sainte-Marie Inc.: Danseur, White, Robert, Bolduc, Longpré, Bolduc, Roy, Dussault, L'Esperance, Bolduc, Lorrain, Lapierre et Martin.

Les compteurs furent: Lorrain 6 points; P. Bolduc, 2 points; White, Roy et Lapierre un point chacun, et pour le Canadien de Dorval: Décarie 3 points; Lazon, Bellemare et Bellefeuille, un point chacun.

L'OTTAWA VIENDRA REMETTRE LE CHALLENGE AUX SHAMROCK

LES SENATEURS JOUERONT, SAMEDI, AU MILE-END, AVEC L'ESPOIR D'UNE REVANCHE.

Samedi prochain, les amateurs de crose seront à même d'assister à un match excitant, alors que les Shamrocks et l'Ottawa viendront au stade de la ligue nationale et américaine. Les deux clubs se sont rencontrés, samedi dernier, à Ottawa, et bien que vaincus, les Sénateurs n'en ont pas moins joué une grande partie. Les Shamrocks ont remporté la victoire après avoir pris l'avance dans le premier quart, avance que l'Ottawa ne réussit pas à surmonter.

Le match de samedi prochain au Mile-End aura une grande portée pour les Sénateurs. S'il tourne en une nouvelle défaite pour eux, la question du championnat devra pratiquement se décider entre le National et les Shamrocks. Au contraire, une victoire pour les joueurs de Bytown placera ceux-ci à quelques points des Shamrocks et du National et ferait des Sénateurs un compétiteur excessivement dangereux. A tout événement, la partie de samedi prochain sera l'une des meilleures exhibitions de crose dont Montréal aura été témoin, cette année, et les amateurs y assisteront par milliers, assurés d'assister à un match contesté à l'extrême.

LES COURSES DU GRAND CIRCUIT

Kalamazoo, Mich., 1er. — L'écurie de Walter Cox a remporté deux grandes victoires, hier, dans les courses d'ouverture de la réunion locale du Grand Circuit. Voici les résultats des épreuves :

Classe 2.15, amble, 3 dans 5, \$1,000, 3 épreuves.

Thomas Earl, par The Earl, Marvin, 1 1 1

Derby Custer, Murphy, 2 3 2

Contention B. Durfee, 5 2 3

Prestolite, McDonald, 3 4 6

Admiral Dewey H. Snow, 4 5 5

Med Plex E. Gneyon, 6 7 4

Hal Gazette, Hedrick, 7 6 Dist.

Temps, 2:06 1-4, 2:10 1-4, 2:05 3-5.

Classe 2.12, trot, hôtel Rickman, 3 dans 5, \$2,000, 3 épreuves.

Worthy Prince, par Prince McKinney, Cox, 1 1 1

Azora Axworthy, Murphy, 2 4 2

Binland, McDonald, 3 2 4

Allie Watts, Edman, 4 3 3

Junior Watts, Rea, 6 5 5

Esperanza, Durfee, 5 Dist.

Caroline, Fleming, 6 7 4

Temps, 2:08 1-4, 2:09 1-4, 2:06 3-5.

Classe 2.09, trot, 3 dans 5, \$1,000, 3 épreuves.

Director Todd, par Todd, Cox, 3 1 4 6 1

McCloskey, McDonald, 5 6 1 2 2

Bonington, Benyon, 1 4 2 3 4

Kid Cupid, Daniels, 6 5 6 1 3

Humfaut, Murphy, 4 3 3 4 5

Miss Perfection, McMahon, 2 2 5 5 Ret.

Temps, 2:07 1-4, 2:07 1-4, 2:07 3-5.

Classe 2.08, trot, 3 dans 5, \$1,000, 3 épreuves.

Director Todd, par Todd, Cox, 3 1 4 6 1

McCloskey, McDonald, 5 6 1 2 2

Bonington, Benyon, 1 4 2 3 4

Kid Cupid, Daniels, 6 5 6 1 3

Humfaut, Murphy, 4 3 3 4 5

OU ILS JOUENT AUJOURD'HUI

INTERNATIONALE

Toronto à Montréal.

NATIONAL

Pittsburg à New-York.

AMERICAINE

New-York à St-Louis.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries de la ligue Nationale et Américaine :

LIGUE NATIONALE.

1ère partie.

St-Louis . . . 20002000-4 9 0

Boston . . . 00120000-3 10 3

2ème partie.

St-Louis . . . 10000000-1 7 1

1ère partie.

Pittsburg . . . 00000000-0 8 2

2ème partie.

Pittsburg . . . 00000000-0 2 2

1ère partie.

Cincinnati . . . 00000000-3 10 3

2ème partie.

Cincinnati . . . 00000000-0 4 7 1

POSITION DES CLUBS.

Brooklyn . . . 54 34 613

Brooklyn . . . 48 36 571

Philadelphia . . . 49 38 563

New-York . . . 45 43 511

Chicago . . . 44 49 473

Pittsburg . . . 39 49 443

St-Louis . . . 43 54 443

Cincinnati . . . 37 56 398

LIGUE AMERICAINE.

A St-Louis:

New-York . . . 10000000-2 7 2

St-Louis . . . 02020000-4 10 1

Washington . . . 50400000-11 12 1

Cleveland . . . 10000000-1 3 7

Harper, Dumont et Henry; Lowdermilk, Klepper, Lambeth et Daly Bradley.

A Chicago:

Philadelphia . . . 00000000-3 8 2

Chicago . . . 00020000-4 10 0

Sheehan et Haley; Williams, Faber et Lapp.

A Detroit:

Boston . . . 00005000-6 9 1

Detroit . . . 00000000-0 2 1

Ruth et Cady; Coveleskie, Dubuc et Stange, Baker.

POSITION DES CLUBS.

Boston . . . 53 40 570

Chicago . . . 55 42 567

New-York . . . 53 43 552

CADORE TINT SES ADVERSAIRES EN RESPECT

SA GRANDE TENUE DANS LA BOITE A VALU LA VICTOIRE AU MONTREAL PAR 4 A 2 CONTRE TORONTO HIER AU PARC ATWATER.

Les Royals ont pris la première partie contre les Leafs hier après-midi au parc Atwater lorsqu'ils gagnèrent par 4 à 2 dans une partie des plus intéressantes. Le jeu au champ des deux équipes fut parfait malgré que le Toronto eut trois erreurs à son crédit.

Moran fit des arrêts au champ qui auraient rendu Ty Cobb jaloux. Cadore lança de superbe façon et tint ses adversaires en respect; il n'accorda aucun but sur balles et n'alloua que sept coups réussis mais ceux-ci ne furent pas groupés effectivement.

Voici le résultat détaillé de la partie :

SOMMAIRE.

TORONTO.

Truesdale, 2b. . . 3 0 0 2 1 1

Smith, ss. . . 3 0 0 5 5 1

Murray, cf. . . 4 0 1 2 0 0

Murray, 1b. . . 4 1 3 6 0 0

Thompson, rf. . . 2 0 0 3 0 0

Blackburne, 3b. . . 4 0 0 3 3 1

Kitchell, c. . . 4 0 0 2 1 0

Trout, lf. . . 4 1 1 1 0 0

McTigue, p. . . 2 0 2 0 0 0

Manning, p. . . 1 0 0 0 4 0

Totaux . . . 29 2 7 24 15 3

MONTREAL.

Smythe, 2b. . . 3 1 1 4 3 0

Moran, cf. . . 4 1 2 4 0 0

Maisel, lf. . . 5 0 2 1 0 0

Cather, rf. . . 2 1 0 2 0 0

Damrau, 3b. . . 3 0 1 0 3 0

Wagner, ss. . . 4 0 1 0 3 0

Slatery, 1b. . . 4 0 0 13 0 0

Madden, c. . . 4 0 2 3 0 0

Cadore, p. . . 3 1 0 3 0 0

Totaux . . . 32 4 9 27 12 0

Résultat par reprises:

Toronto . . . 010010000-2

Montréal . . . 000130000-4

Coups de deux-buts: Kitchell, Graham, Madden, Coups sacrifiés: Thompson 2; Truesdale, Damrau, Fly sacrifié: Smith, (Toronto). Double-jeu: Blackburne et Graham. Buts sur balles, de McTigue 4, de Manning 2; Cadore 0. Retirés au bâton, de Cadore 2; McTigue 0; Manning 1, Balle mal lancée: Manning. Arbitres: Bransfield et Cleary.

Temps: 1 heure 45.

A Richmond:

Newark . . . 00000000-0 5 0

Richmond . . . 00002020-4 11 2

A Baltimore:

Providence . . . 011501010-14 3

Baltimore . . . 21040000-7 16 3

Billard et Blackburn; Morrisette, Sherman et Winston.

A Buffalo:

Rochester . . . 200011002-6 17 2

Buffalo . . . 12030300-9 9 0

POSITION DES CLUBS.

G. P. P.C.

Providence . . . 50 40 556

Buffalo . . . 49 40 551

MONTREAL . . . 46 41 529

COMMERCES ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE

LES AFFAIRES CONTINUENT DE LANGUIR DANS UN CALME PLAT ET LA CLIENTELE DESERTE NOTRE PLACE.

Le chroniqueur financier est aussi embarrassé qu'il l'était hier, car il ne peut pas d'avantage dire à ses lecteurs que la Bourse de Montréal a été ce matin même légèrement plus animée. De fait, il ne s'est rien pour ainsi dire passé dans les milieux financiers de notre place et la clientèle a complètement déserté les centres d'activité, de sorte que tout est, dans ce domaine, morne et silencieux. Les nouvelles venant de dehors sont également insignifiantes et rien d'important que les affaires de bourse, manquant totalement de stimulant souvent plongées dans une catalepsie profonde.

Notons toujours que le Scotia, après quelque hésitation, parvient à s'élever à 125 et demi, laissant ensuite dix de ses parts changer de mains à raison de 125. L'Iron, de son côté, remonte à 54 1-2 et 10 parts de Steel of Canada trouvent preneur à 54 1-2 également. Le Canadian Car, aidé par la nouvelle que ses embarras sont sur le point de prendre fin, a débuté fort, à 48, est revenu à 47 1-2 pour remonter à son niveau d'ouverture. Le Can. Cement a évolué diversement, avançant à 61 et demi et se ramenant à 61 1-4. Le Penmans est à 62 1-2 et le Hollinger se vend \$29.50.

Le Toronto Railway s'établit à 91 1-2 et 15 parts de Brazilian changeant de mains à raison de 57 et demi (ex-dividende 1 pour cent).

COMPENSATIONS DE JUILLET

LES CHIFFRES PARVENUS FONT RESSORTIR DES PLUS-VALUES IMPOSANTES.

Les compensations des banques montréalaises, pour le mois de juillet terminé hier, s'établissent à un niveau encore inconnu, dépassant d'environ trois millions de dollars le point culminant de mai 1916. La plus-value, par rapport à la période correspondante de l'année dernière, se fixe à \$15,587,200, soit environ 55 pour cent. On peut dire que la solde des commandes militaires et les règlements des achats de produits de toute sorte exportés en Europe constituent les éléments principaux des chiffres imposants de la Chambre des compensations, pour le mois expiré. Les rapports parvenus des autres centres canadiens accusent aussi des gains respectables, et il est possible que, quand nous connaîtrons tous les résultats, le point culminant de l'ensemble soit de nouveau haussé.

Nous donnons dans le tableau ci-dessous les compensations des banques montréalaises, pour le sept mois écoulés de l'exercice en cours, ainsi que les chiffres correspondants de l'an dernier :

1916 1915

Janv. . . \$261,581,500 \$188,434,334

Fév. . . 238,208,669 163,498,912

Mars . . . 264,580,064 198,451,627

Avril . . . 269,945,748 198,417,220

Mai . . . 323,948,748 203,618,435

Juin . . . 320,737,140 190,646,272

Juil. . . 326,715,007 211,477,708

Viennent ensuite les résultats parvenus de quelques autres centres canadiens, pour le mois de juillet 1916 et 1915 :

1916 1915

Toronto \$208,759,891 \$161,709,156

Winnipeg 166,054,953 75,614,528

Ottawa 22,748,421 17,321,694

Québec 16,682,264 14,374,764

Hamilton 16,550,551 12,832,549

London 8,718,756 7,679,220

Halifax 9,587,722 9,587,722

Fort-William 2,541,470 1,958,607

Berlin 2,007,149

NOUVELLES DE LACHUTE

PLUSIEURS GRANGES ONT ETE DETRUITES PAR LA FOUDRE. — ACCIDENT D'AUTO. — LES FEUX DE FORETS.

Lachute, 1 août. — Un orage électrique a causé des dommages considérables hier matin. La foudre est tombée sur les deux granges de M. Chénier, à Hill Head, et les a complètement détruites avec la majeure partie de leur contenu, comprenant 50 tonnes de foin et toutes les voitures, les harnais, les instruments aratoires et les grains, des volailles et quatre porcs. On a sauvé le reste des bestiaux. Les pertes seront de \$2,500 avec une assurance de \$1,000. La foudre est aussi tombée sur la grange de Mme William Hume, à Bethany, qui a été incendiée; 25 tonnes de foin et toutes les machines ont été détruites. Les dommages sont de plus de \$1,000 dont une partie est couverte par les assurances.

— Des parents de M. et Mme Henderson Weir, des Chutes Iroquoises, Ont., ont reçu à Cushing un message annonçant que la ville et les moulins de pulpe ont échappé aux désastres de feux de forêts qui ont cependant entouré la ville.

Une vingtaine de maisons à la limite de la ville, appartenant à la compagnie Abitibi Power and Paper et occupées par les employés de la Compagnie, ont été détruites. Une pluie abondante tombait au moment où le message fut envoyé et apparemment tout danger est disparu.

— Une automobile, propriété de M. A. Leroux, de Brownsburg, a capoté dans une descente samedi après-midi. La jeune fille du soldat Wilton Bull du 148e bataillon, a reçu une douleuruse coupure à la jambe. Mme Bull et les autres occupants de l'auto n'ont pas été blessés.

— Les revenus au bureau de douane de Lachute pour le mois de juillet s'élevaient à \$15,146.67.

ÇA ET LA

L'opinion la mieux accréditée ici, dit un organe hebdomadaire du monde financier londonien, c'est que, par suite de l'alimentation pénurie des récoltes, les capitaux seront beaucoup moins abondants aux Etats-Unis, à mesure que nous avancerons vers l'automne.

A la réserve du mois de février, juillet, expiré hier, se classe au dernier rang des mois écoulés de la présente année, en ce qui touche les affaires de bourse à Montréal. Le transfert des actions, en juillet, a légèrement dépassé en volume le résultat de février, mais les transactions en obligations a été moindre. Et, si l'on ajoute les valeurs dites hors cote et les parts de mines, le volume des opérations a été à très peu de différence égal à celui de février.

Une dépêche de Boston mandate que la surproduction des ampoules électriques *tungsten* a déterminé une chute des prix de \$3.01 la tonne à environ \$1,500. Ce déclin a été aussi étonnant qu'il était sensationnel. La hausse d'il y a un an et plus, mais n'a pas été accompagnée de la publicité qui avait coincé avec la marche en avant.

Une dépêche de Cincinnati, Ohio, donne à entendre que les embarras de la Canadian Car and Foundry Company sont, par le fait d'un accord intervenu entre les compagnies américaines adjudicatrices de sous-traitants militaires octroyés à la compagnie canadienne, sur le point de prendre fin.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie des Tramways (Montreal Tramways Company) a eu lieu aujourd'hui, à midi, au siège social de la compagnie, sous la présidence de M. E.A. Robert, président. Le rapport financier de l'exercice expiré a été unanimement adopté et le Conseil d'administration, se composant de la façon que voici, réélu: M. E.A. Robert, président; J.-W. McConnell et F. Howard Wilson, vice-présidents; J. M. Wilson, J. McIntyre, P. J. McIntyre, Wm. G. Finley, Geo. C. Foster, C. R., et W. G. Ross, M. J. E. Hutchison demeure gérant général.

On vient de proroger de 30 jours le délai accordé à ceux qui désirent échanger leurs parts de Montreal power et Cedars Rapids contre des actions de la Civic Investment Company.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison McDougall & Cowan:

Cours d'ouverture Cours à midi

Ble —

Septembre. 120% à 120% 121 1/2

Décembre. . . 124 125 3/4

Maïs

Septembre. . . 78 78 3/4

Décembre. . . 66% 67

Avoine —

Septembre. . . 46% 46 3/4

Décembre. . . 43 à 42 3/4 43

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Brunet et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 95 et 97, Montréal.

Values Over-ture Midt Values Over-ture Midt

Alli-Ch. 47 1/2 47 1/2

A.H. Ch. 47 1/2 47 1/2

Am. Can. 89 1/2 89 1/2

Am. Can. 89 1/2 89 1/2

Am. Can. 89 1/2 89 1/2

Am. Can. 89 1/2 89 1/2

Am. Can. 89 1/2 89 1/2

Am. Can. 89 1/2 89 1/2

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

MAUREPAS
EST MENACE

LES FRANÇAIS PRATIQUENT
PLUSIEURS BRECHES DANS
LA VOIE FERREE DE COMBLES
A PERONNE ET SE RENDENT
A MOINS DE 300 METRES DE
MAUREPAS.

Dans le nord de la France, 31. via Paris, 1er. — Dans le cours de leur dernière offensive, les Français ont pratiqué plusieurs brèches dans la voie ferrée allant de Comblès à Péronne et qui constitue le point d'appui de la ligne de défense des Allemands. En même temps, 2 bataillons ont capturé l'ouvrage allemand situé à l'intersection des chemins de Ginchy et de Hardecourt, et augmentant leur progression à l'est, ont atteint le chemin de fer, en face de Maurepas, à moins de 300 mètres des premières maisons du village, qui est ainsi menacé à l'ouest et au sud.

Le corps infatigable, commandé par le général bien connu B., a exécuté cette opération avec sa valeur ordinaire. Le petit nombre des prisonniers faits indique la fureur de la lutte. Les Boches se sont vus forcés par tous les moyens d'enrayer la victorieuse avance des Poilus. Dans un secteur seulement, long de moins de 2 kilomètres, ils ont aligné une division entière. Selon les dernières nouvelles, les Allemands se trouvent dans une situation extrêmement critique, à Ginchy et surtout à Guillemont.

L'ITALIE REJETTE UN
TRAITE COMMERCIAL

Paris, 1. — La seule raison qui, jusqu'à présent, a empêché l'Allemagne de déclarer la guerre à l'Italie, dit le *Petit Parisien*, est un traité commercial signé par les deux pays en 1891 et renouvelé en 1904. Ce traité subordonnait l'Italie à l'Allemagne économiquement, d'après le journal, et l'Allemagne le considérait de la plus grande importance. Le *Parisien* dit qu'il est entendu que l'Italie a maintenant rejeté le traité et de ce fait laissé la voie libre à une déclaration de guerre.

NOUVEAU SERVICE DE
NAVIRES PORTUGAIS

Madrid, 31, via Paris, 1er août. — Le gouvernement du Portugal a autorisé la publication de la nouvelle de l'inauguration d'un service comprenant trente-deux navires allemands qui ont été capturés. Les navires sont entre les mains de diverses compagnies de transport portugaises qui se sont engagées à payer une commission de 5 pour cent sur le montant total des marchandises. L'un de ces navires, anciennement le "Rotterdam", actuellement le "Figueira", a déjà fait trois voyages en Angleterre.

GUILLAUME II
A SES SUJETS

Amsterdam, 1, via Londres. — Une dépêche de Berlin dit que l'empereur d'Allemagne a envoyé un télégramme au ministre de la Guerre remerciant "tous ceux qui demeurent au pays ont par leur travail incessant rempli leur devoir en produisant les matériaux de guerre nécessaires à assurer le perfectionnement de l'armée et de la marine dans leur tâche gigantesque, tous ceux qui par leurs travaux intellectuels et manuels ont maintenu l'armée aussi ferme que l'acier; et les femmes qui ont abandonné leurs travaux habituels pour remplacer les hommes."

SIR SAM HUGHES
AU WAR OFFICE

Londres, 31. — Sir Sam Hughes a été félicité plusieurs personnes de l'issue de l'enquête sur la commission des obus. Parmi ces gens se trouvent: sir Clifford Sifton, sir Richard McBride, sir William Peterson et sir Frédéric Taylor. Sir Sam appelé au War Office a eu une conférence avec sir William Robertson. A une réception chez lady Garvagh, en l'honneur des soldats blessés, il a fait un discours à ces derniers.

IMPOSSIBLE DE LES NOURRIR TOUS

Amsterdam, 1er. — Le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* explique le renvoi de plusieurs milliers d'habitants de Lille et des alentours dans les autres localités par le fait qu'il était devenu impossible de les nourrir convenablement à cause du surcroît de la population.

Le journal ajoute que ces derniers ont été bien traités.

LE COMMERCE ANGLO-ITALIEN

Londres, 1er. — Reginald McKenna, chancelier de l'échiquier, a annoncé, hier, à la Chambre des communes, que le gouvernement allait demander au parlement de sanctionner la demande d'un crédit annuel de £50,000 pendant dix ans pour la nouvelle société anglo-italienne qui vient de se former dans le but de venir en aide au commerce entre les deux pays.

tionner la demande d'un crédit annuel de £50,000 pendant dix ans pour la nouvelle société anglo-italienne qui vient de se former dans le but de venir en aide au commerce entre les deux pays.

UN DISCOURS DE M.
CHARLES E. HUGHES

EN ACCEPTANT LA CANDIDATURE REPUBLICAINE A LA PRESIDENCE DES ETATS-UNIS, LE PORTE-COULLEUR REPUBLICAIN PARLE AU CARNEGIE HALL.

New-York, 1. — (*Toronto Globe*) En acceptant la candidature républicaine à la présidence des Etats-Unis, M. Charles E. Hughes a fait un long discours hier soir, au Carnegie Hall. Le candidat républicain a déclaré en substance: "L'occasion qui nous réunit est plus qu'une simple cérémonie de notification. Nous ne sommes pas ici pour nous abimer dans des expressions formalistes. Nous sommes venus pour attiser d'une manière entière et non équivoque, notre foi, notre but et notre programme. Cette réunion représentative est un heureux augure. Elle représente la force de l'union. Elle signifie que le parti de Lincoln est restauré, alerte et effectif. Elle signifie encore l'unité d'une perception commune des œuvres nationales. Elle signifie enfin que nous ne sommes ni déçus ni affaiblis par des conditions anormales.

"Quant à nous, nous avons été témoins du meurtre de nos citoyens et de la destruction de leur propriété. Nous nous sommes fait des ennemis, et non des amis. Au lieu de commander le respect et de manifester notre bonne volonté par la sincérité, de la fermeté et de la persistance, nous avons provoqué un profond ressentiment."

CE QUE DEPENSE
LA RUSSIE

AU DIRE DE M. BARK, LE GOUVERNEMENT RUSSE DEPENSE MENSUELLEMENT £100,000,000.

Londres, 1er. — M. Pierre L. Bark, ministre des finances dans le cabinet russe, évalué à £100,000,000 par mois les dépenses de son gouvernement, déclare le rédacteur financier du *Morning Post*.

Il est de la plus haute importance, continue M. Bark, que l'on fasse tout ce qu'il est possible de faire pour cimenter les relations commerciales entre la Russie et la Grande-Bretagne, surtout au moment où les Etats-Unis cherchent à augmenter les leurs avec nous. La Russie voit d'un très bon oeil l'espoir que caresse l'Angleterre d'étendre ses relations commerciales avec elle après la guerre; c'est pourquoi il importe qu'elle ne néglige rien pour éviter toute interruption de son commerce avec nous. Elle doit accorder des crédits considérables à la Russie; ce seront les meilleurs préparatifs des relations qui devront exister la paix conclue.

Comme on faisait remarquer que les banquiers et les capitalistes auraient probablement de la difficulté pour entrer sur les marchés russes, M. Bark ajouta que les institutions financières établies sur des bases solides étaient toujours sûres d'être très bien reçues en Russie.

LA PEUR D'ETRE PENDU

L'assistant-coroner, M. Lorenzo Prince, s'est rendu à Saint-Vincent de Paul hier, pour tenir une enquête sur la mort du nommé James Brown, déserteur d'un bataillon de Montréal, condamné à deux ans de pénitencier.

Brown ne jouissait pas de toutes ses facultés depuis quelque temps et ses gardes le surveillaient. Il réussit cependant à se pendre dans sa cellule à l'aide d'une paire de bretelles et d'une serviette fixées à un barreau de la fenêtre.

L'un des principaux témoins entendus a été le détenu Omer Rochette qui a trouvé le corps de la victime.

Par un effet bizarre de folie, Brown, jusqu'au moment de se suicider, souffrait de la crainte d'être pendu. Le verdict prononcé par le jury exonera de tout blâme les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, la preuve ayant démontré qu'il n'y avait eu aucune négligence.

L'ANNIVERSAIRE
DE LA GUERRE

C'est M. Rodolphe Lemieux qui appuiera sir Robert Borden lorsque le premier ministre présentera sa résolution, vendredi soir, lors de l'assemblée commémorative de la déclaration de guerre qui aura lieu sur les terrains de l'université McGill.

M. Lemieux a laissé entendre hier au Canadian Club qu'il agirait dans les circonstances au nom du parti libéral.

LES COURRIERS
POUR L'ETRANGER

Les courriers pour la Grande-Bretagne et l'étranger durant la semaine finissant le 5 août sont les suivants:

Par voie New-York, 6.00 p.m., mercredi, 2 août.

Par voie canadienne, 7.00 p.m., jeudi, 3 août. Journaux et colis postaux seulement.

Par voie New-York, 6.00 p.m., vendredi, 4 août.

Courrier français, 6.00 p.m., vendredi, 4 août. Les colis sont expédiés par voie canadienne seulement.

LIBERTE DES
PETITS ETATS

A LA CONFERENCE SOCIALISTE INTERNATIONALE DE LA HAYE IL EST QUESTION DE L'INDEPENDANCE BELGE ET POLONAISE. — UNE LETTRE DE M. VAN DER VELDE.

Londres, 1. — Suivant les rapports qu'on en a reçus hier, la conférence socialiste internationale qui a été tenue à La Haye, a adopté unanimement comme les trois principaux articles de son programme: la reconnaissance complète de l'indépendance de la Belgique et de la Pologne et l'établissement d'une union fédérale démocratique des Etats balkaniques.

Pieter Jelles Toelstra, le leader de la délégation hollandaise, qui a prononcé le principal discours, a déclaré que les divergences d'opinion entre les socialistes des pays belligérants étaient encore trop profondes pour concentrer des efforts vers une unité d'action. Il demande aux socialistes de réaliser les devoirs qui leur incombent et de voir à ce que le développement des tendances socialistes produit par la guerre ne contribue pas à l'enracinement de l'absolutisme et de la bureaucratie.

Le délégué suédois Bronting mit les membres en garde contre les exagérations du désarmement, mais proposa une réduction des fardeaux militaires.

La question de l'indépendance belge fut soulevée par la lecture d'une lettre d'Emile Van der Velde, le ministre des munitions de la Belgique. Le ministre, qui est l'un des chefs du parti socialiste belge, demandait à ce que la conférence pronât, sans réserve, la restauration du territoire de son pays. On ne souleva aucune objection à ce sujet, mais on décida de ne pas s'aventurer à traiter de la délicate question de l'Alsace-Lorraine.

ILS VEULENT ETRE
PAYES AVEC DE L'OR

San Antonio, Texas, 1. — Suivant des messages reçus aujourd'hui par le consul américain Beltran, toutes les unions ouvrières affiliées de Mexico ont déclaré une grève générale, dimanche. Les ouvriers demandent qu'on les paye avec de l'or, vu que toutes les affaires se font avec de l'or. Le service de la traction et de l'éclairage électriques sont arrêtés ainsi que l'exploitation des mines.

UNE MEDAILLE
COMMEMORATIVE

Londres, 1er. — Le prince Louis de Battenberg a fait frapper une médaille commémorative de la bataille navale du Jutland. Fabriquées en or, en argent, en bronze et en métal, elles se vendent au profit des orphelins de la marine, à des prix variés depuis un schelling.

DEUX NAVIRES S'E-
CHOIENT DANS LE GOLFE

(De notre correspondant) Québec, 1. — Deux navires se sont échoués hier dans le golfe Saint-Laurent. Le "Fremona" de la ligne Thompson a touché fond près de l'île d'Anticosti et le "Athos" de l'Ambraut sur la côte de Terre-Neuve. On ne possède aucun détail sur ces deux accidents.

L'ALLEMAGNE N'A
PLUS DE COTON

Londres, 1. — La Gazette de Lausanne affirme, d'après une source d'information allemande et digne de foi, que les dernières réserves de coton, en Allemagne, sont complètement épuisées.

PRESIDENT DE
SAINT-DOMINGUE

Saint-Domingue, 31. (Retardée). — Frédéric Henri Y. Garvajal, débarqué hier, à Santiago, du navire cubain "Patria", a assumé, ce matin, les fonctions de président provisoire de la République.

Intelligence morale. Seuls lui importaient l'intelligence, les dons physiques très brillants, les succès mondains de ce fils unique, héritier de la vieille race. Elle l'avait élevé dans l'égoïsme, dans le culte de soi, elle s'était occupée d'en faire, avant toute chose, un grand seigneur très élégant, de goûts raffinés. Maintenant, elle n'avait plus qu'un désir, celui d'un opulent mariage qui redonnerait à Boris la situation d'autrefois.

Les occasions ne manquaient pas, le comte Vlasesky étant l'un des hommes les plus remarquables dans le monde de la cour et dans la haute société de Pétersbourg. Mais Boris demeurait complètement irréductible. Il entendait conserver, pendant quelques années encore, sa complète indépendance. Devant cette déclaration catégorique, la comtesse avait compris l'inutilité de l'insistance, sachant, mieux que personne, combien peu malléable était la volonté de son fils.

Tout autre, physiquement et moralement, était le comte Cyrille. Orphelin, de faible santé, de goûts simples, il se trouvait pourvu d'une énorme fortune dont il n'usait guère. Sa plus grande distraction était la poésie, dans laquelle il ne réussissait pas mal. Nature faible et sensible, ayant souffert dans son enfance du

Savez-vous Pourquoi
la gomme

WRIGLEYS

est la plus connue au monde?

Sa qualité

Sa saveur et son
empaquetage
hermétique

sont trois raisons primordiales. Elle dure long-temps, coûte peu et procure un grand bien-être. C'est pourquoi tout le monde l'apprécie. Son empaquetage hermétique fait que sa saveur et sa qualité sont toujours aussi bonnes que lorsqu'elle sort des merveilleuses usines Wrigley.

Pour recevoir le petit livre "Wrigley's Spearmen's Gum-ption" ainsi que quelques bons conseils, écrivez à Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd., Toronto, Ont.

Mâchez-en
après
chaque
repas



Fabrication
Canadienne

602

L'habitude du tabac
facilement guérie

Un homme de New-York, d'une grande expérience, a écrit un livre pour démontrer comment l'habitude de fumer ou de priser peut être complètement guérie en trois jours avec des résultats merveilleux. L'auteur, Edward F. Woods, 288 F. Station E. New-York, peut vous envoyer son livre gratis sur demande.

MORT DE SIR JOHN
OMMANNEY HOPKINS

Londres, 1. — L'amiral sir John Ommannney Hopkins, commandant en chef du poste de la Méditerranée de 1896 à 1899, est mort dimanche à Highcliffe, Hampshire. Il était né en 1834.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 10796 — F. Pilon, demandeur, vs. Jos. Miron, défendeur. Le 10ème jour d'août 1916 à 10 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1632 rue Cartier en la cité de Montréal, devant le dit défendeur, sous le sceau de la justice, les conditions de la vente, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. A. GIBOUX, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Rimouski, Cour de Circuit No 987 — Isidore Gagnon et Elzéar Sasseville, tous deux avocats de la ville de Saint-Germain de Rimouski, demandeurs, vs. Elphège Bédard, défendeur. Le dixième jour d'août 1916 à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires, du dit défendeur, au No 67 rue Windsor et No 130 rue Saint-Antoine, en la cité de Montréal, devant le dit défendeur, sous le sceau de la justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en registres, liquides, etc. Conditions: argent comptant. M. J. A. DECELES, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 7672 — J. Arthur Pérodeau, demandeur, vs. W. W. Grant, défendeur. Le 10ème jour d'août 1916 à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires, du dit défendeur, au No 145 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, devant le dit défendeur, sous le sceau de la justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, conditions argent comptant. J. S. LAVERGNE, H.C.S.

Cour supérieure, province de Québec, district de Montréal. No 1101. McCormick, Hubbs & Co., Inc., cors politique et incorporé, ayant son bureau d'affaires à New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique du Nord, importateurs de fruits, demandeurs, vs. H. E. Vipond, des cités et district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de compenser dans le mois, Montréal, 28 juillet 1916, J. M. G. Lamoureux, député notaire, Lamothe, Gadbois & Nantel, procureurs de la demande-rresse.

Cour supérieure, province de Québec, district de Montréal. No 1877. Marcha Cannon, épouse commune en biens de Patrick John Fosbre, plombier, de la ville de Montréal, défendeur, vs. le dit Patrick John Fosbre, du même lieu, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 27e jour de juillet 1916. Montréal, ce 28 juillet 1916. McAvoy et Dufresne, procureurs de la demande-rresse.

FEUILLETON DU DEVOIR

La find'une Walkyrie
par M. DELLY

PREMIERE PARTIE

Une lampe électrique, coiffée d'un abat-jour couleur de pourpre, éclairait le petit fumoir décoré avec un goût sobre. Dans la clarté douce, un peu rosée, se détachaient le visage énergique et froid du comte Boris Vlasesky, avec ses yeux songeurs, souvent ironiques, toujours énigmatiques, et près de lui la pâle et mince figure du comte Cyrille, son cousin germain.

Ils appartenaient tous deux à une race ancienne et très noble. Le père de Boris avait dilapidé au jeu une grande partie de sa fortune, et sa mère avait vu la sienne diminuée

par de mauvais placements. La comtesse, veuve depuis une dizaine d'années administrait le domaine de Klevna, dont elle versait à son fils les revenus. Ceux-ci bien qu'assez considérables encore, semblaient peu de chose à un homme tel que le comte Boris, élevé dans le luxe, ayant reçu la plus brillante éducation et possédant tous les goûts du grand seigneur. Néanmoins, on ne lui avait jamais connu de dettes. Il détestait les cartes, ne parlait pas aux courses, et nul ne se souvenait de l'avoir vu prendre du champagne plus que de raison, au cours des parties fines entre jeunes officiers.

Un de ses camarades avait dit de lui:

— Il n'y a pas d'homme qui soit plus parfaitement maître de soi, et qui apporte jusque dans le plaisir tant de clairvoyance, de scepticisme, avec la volonté de n'être jamais dominé ou enchaîné.

Fort intelligent, doué d'une rare capacité de travail, le capitaine Vlasesky était tout comme le plus remarquable parmi les officiers des gardes à cheval. Nul mieux que lui, avec ce mélange de fougue et de froide autorité qui le caractérisait, ne savait entraîner ses hommes et s'en faire aveuglément obéir. Très estimé de ses chefs, possédant en outre la faveur impériale, il jouissait d'un fort grand prestige dans le corps d'élite dont il faisait partie.

Sa nature demeurait secrète, même pour ses meilleurs amis. Jamais il ne se livrait, et de ce fait, il avait une réputation de froideur, d'orgueilleuse réserve, qu'il semblait se plaire à entretenir. Mais on le tenait pour un camarade généreux, chevaleresque, et l'on cédait volontiers à son influence, à ce charme impérieux qui se dégageait de toute sa personne, de ses yeux surtout, bleus comme une eau profonde, mystérieux comme elle, ardents ou dédaigneux, selon les moments, et fréquemment songeurs. Sa mère, nature froide et vaniteuse, s'était peu souciee de son éduca-

tion morale. Seuls lui importaient l'intelligence, les dons physiques très brillants, les succès mondains de ce fils unique, héritier de la vieille race. Elle l'avait élevé dans l'égoïsme, dans le culte de soi, elle s'était occupée d'en faire, avant toute chose, un grand seigneur très élégant, de goûts raffinés. Maintenant, elle n'avait plus qu'un désir, celui d'un opulent mariage qui redonnerait à Boris la situation d'autrefois.

Les occasions ne manquaient pas, le comte Vlasesky étant l'un des hommes les plus remarquables dans le monde de la cour et dans la haute société de Pétersbourg. Mais Boris demeurait complètement irréductible. Il entendait conserver, pendant quelques années encore, sa complète indépendance. Devant cette déclaration catégorique, la comtesse avait compris l'inutilité de l'insistance, sachant, mieux que personne, combien peu malléable était la volonté de son fils.

Tout autre, physiquement et moralement, était le comte Cyrille. Orphelin, de faible santé, de goûts simples, il se trouvait pourvu d'une énorme fortune dont il n'usait guère. Sa plus grande distraction était la poésie, dans laquelle il ne réussissait pas mal. Nature faible et sensible, ayant souffert dans son enfance du

caractère arbitraire de son père, il s'était profondément attaché à son cousin, dont la loyauté lui inspirait confiance, dont la vigueur physique et la volonté dominatrice le subjuguait. Il l'admirait comme un être supérieur, lui demandait volontiers conseil et n'avait rien de caché pour lui. Boris, de son côté, lui témoignait une affection protectrice et prenait plaisir à le traiter en petit garçon, ce qui semblait à Cyrille tout naturel.

Ils fumaient tous deux, ce soir, après le dîner que Cyrille était venu prendre chez son cousin, en attendant de se rendre à une soirée où ils étaient invités. Quand la pendule sonna neuf heures, Boris fit observer nonchalamment:

— Il serait peut-être temps de songer à nous rendre là-bas, Cyrille?

— Oh! rien ne presse! Nous sommes parfaitement bien ici... Beaucoup mieux que dans ces salons surchauffés.

Boris se mit à rire, en enveloppant d'un regard amusé le mince visage aux yeux clairs et rêveurs.

— Le monde ne t'attire toujours pas davantage, mon cher? Tu lui préfères décidément les cieus étoilés de la poésie?

— Certes, oui! Si je ne craignais de froisser l'excellente Mme Sternof, je serais demeuré paisiblement au to-

gis, où m'attend un poème commémoratif.

— Bah! cela te fera du bien, mon petit! Et puis, on en dira, des poèmes, chez Mme Sternof, car c'est une soirée littéraire, paraît-il.

— En effet, le baron de Stretzbach doit nous faire connaître les œuvres d'un nouveau génie surgi en son pays... Entre nous, Boris, ne trouves-tu pas qu'il y a un peu trop d'Allemands, chez notre vieille amie?

— Sa mère était d'origine poméraniennne, ne l'oublie pas. Mais j'ajoute aussi que, pour mon goût, l'élément germanique commence à dominer un peu trop, dans ces réunions. Je n'ai pas une particulière tendresse pour ces voisins entreprenants, déloyaux, dont on ne se défie pas assez, chez nous.

Une lourde et somptueuse portière orientale fut soulevée à ce moment, livrant passage à un domestique apportant le courrier du soir, qu'il posa sur la petite table de marqueterie, près de son maître.

Boris se pencha, y jeta un coup d'oeil et prit sans empressement une enveloppe bordée d'un mince filet noir, en disant:

— Une lettre de ma mère.

Il la déchacha d'une main distraite et commença de la parcourir. Mais sa physionomie devint plus attenti-

ve, après les premières lignes...

— Une chose ennuyeuse nous arrive, mon cher Boris. Ainsi que tu l'as su par ma dernière lettre, mon cousin, le comte Veronof, est décédé presque subitement dans sa propriété de Marnew. Il laisse une petite fille, complètement orpheline, dont nous sommes les seuls parents, assez éloignés d'ailleurs. Or, son notaire vient de m'écrire que ses biens se trouvent entièrement grevés d'hypothèques — et de ce fait l'enfant est sans fortune. Si nous ne la recueillons, elle n'a d'autre ressource que de travailler pour vivre. C'est une fillette de seize ans — et qui ne paraît pas du tout son âge, ajoute le notaire. Elle a reçu, paraît-il, une éducation et une instruction assez fantaisistes — ce que je traduis ainsi: elle est fort mal élevée.

— Que veux-tu faire? Car c'est à toi de décider, d'autant plus que tu devrais accepter la charge de la tutelle.

A SUIVRE

Le temps qu'il fera

Vents du nord, beau. Demain, beau et modérément chaud.

Chiffres fournis par M. de Meis, ingénieur de Hearn et Harrison, 352 rue Notre-Dame.

MAXIMUM ET MINIMUM	
Aujourd'hui maximum	72
Même date l'an dernier	82
Aujourd'hui minimum	62
Même date l'an dernier	66

BAROMETRE : 5 h. a.m., 30.10; 11 h. a.m., 30.11; 1 h. p.m., 30.12.

DEMAIN, MERCREDI, 2 AOUT

S. Alphonse-M. de Liguori, évêque, confesseur et docteur.
Lever du soleil : 4.45
Coucher du soleil : 7.25
Lever de la lune : 8.09
Coucher de la lune : 4.45
Premier quartier de la lune, le 6, à 4 h. 12 m. du soir.

LES FUNERAILLES DU JUGE MATHIEU

ELLES ONT EU LIEU A SOREL, CE MATIN, DEVANT UNE FOULE NOMBREUSE.

La translation des restes de feu le juge Mathieu à Sorel, où devaient avoir lieu les funérailles, s'est faite ce matin, à six heures et demie. Le convoi est parti de chez son gendre, M. Adam, 83, rue Cherrier, pour la gare Bonaventure, où la dépouille mortelle a été mise à bord du convoi Québec, Montréal & Southern. Outre les parents, des magistrats, des avocats, des notaires, des médecins et des hommes d'affaires ont suivi le cortège, de la rue Cherrier à la gare Bonaventure. Le convoi est parti à sept heures et demie pour Sorel.

À l'arrivée du convoi, à Sorel, une foule considérable venue de toute la région du Richelieu attendait la dépouille mortelle du juge Mathieu, immédiatement transportée en l'église paroissiale, où les funérailles eurent lieu sous la présidence de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. Le père de M. Mathieu, le curé Bernard, M. l'abbé Desjardins de l'Université Laval de Montréal, a chanté les funérailles, assisté de MM. les abbés Archambault et Bouvier. Mgr Bruchési a donné l'absoute, assisté de Mgr Dauth, recteur de l'Université Laval, et du R. P. Arcand, S.J., du collège Sainte-Marie de Montréal. La chorale de Sorel a chanté le service. Conduisaient le deuil : M. de Ligny Mathieu, fils de feu le juge Mathieu; M. Philippe Mathieu, son frère; M. Joseph Adam, C.R., de Montréal, son gendre; MM. Joseph et Gustave Adam, Mathieu, Henri et Eugène Pouliot, ses petits-fils; mademoiselle Germaine Adam, sa petite-fille; M. Jos. Mathieu, de nombreux représentants du barreau de Montréal et de Sorel et de l'Université Laval, de Montréal. Les juges Guérin et Charbonneau assistaient aux funérailles. Le juge Mathieu a été enterré dans la cimetière paroissiale, à l'issue de la cérémonie.

LE SINISTRE DE L'ONTARIO

ON RETROUVE QUELQUES OS DE M. L'ABBE GAGNIER, CURE DE NUSKHA.

Englehard, Ont., 1.—Les expéditions de secours pour les victimes des feux de forêts, ont atteint les districts de Matheson, de Monticelli, de Nushka et de Ramore, et ont relevé un grand nombre de victimes. Des mines de Croesus, 32 cadavres ont été retirés; la plupart des femmes et des enfants ont été trouvés près d'un ruisseau, entièrement calcinés et absolument méconnaissables.

Les enfants du Dr. Reid, de Kelso, ont eu la vie sauve, grâce à la présence d'esprit de sa fille aînée, âgée de 13 ans, qui les transporta dans un train de marchandises. A Nushka, on a retrouvé de M. l'abbé Gagnier, curé de la paroisse, qu'un petit ossement du bras, près d'un troussseau de clef et d'un crucifix appartenant au malheureux prêtre. D'autres scènes étonnantes ont saisi les sauveteurs à Ramore, où un père, fou de douleur, a été ramassé près des cadavres de sa femme et de ses enfants, surpris par le feu, durant l'absence du prêtre; de même, une famille nombreuse, composée du père, de la mère et de sept enfants, a été trouvée dans les ruines de leur habitation, tout à fait calcinée; seuls, des fragments épars, recueillis sur une superficie de dix verges, ont été déposés dans une bière.

L'ANGLETERRE L'A ECHAPPE BELLE

Paris, 1er — Au premier juin 1915, a dit David Lloyd-George à Maurice Barrès, au cours d'une récente conversation, «les troupes anglaises n'avaient de munitions que pour une semaine, et seulement 75,000 cartouches en réserve dans les magasins à l'arrière, et rien de plus. «Si une forte attaque avait été lancée contre nous, que serions-nous devenus ? Si les Allemands avaient jeté contre nous les masses de soldats qu'ils ont lancées contre les Russes, je ne vois pas comment nous leur aurions échappé ? »

LA FETE DE LA SUISSE

La confédération helvétique célèbre aujourd'hui sa fête nationale. La résistance des populations aux excès des envahisseurs, empereurs, si bien personnifiée dans la légende de Guillaume Tell, amena la formation d'une ligne des cantons de Schwyz, Uri, Unterwalden, qui fut le berceau de la confédération actuelle.

L'indépendance de la Suisse date donc de 1291, soit 625 ans.

LE NOUVEAU LORD GREY

Londres, 1er.—Le vicomte Grey, ministre des affaires étrangères, récemment créé lord par le roi, a pris son siège, cet après-midi, à la Chambre des lords. Il avait pour voisin lord Haldane, ancien haut chancelier, et le vicomte Bryce.

SOUSCRIPTION

DE \$4,000,000

TEL EST LE MONTANT DONNE

PAR MONTREAL POUR LE SUCCES DE LA GUERRE ACTUELLE. — LETTRE DE M. O. H. LESAGE AU SUJET DE LA QUESTION DES ABATTOIRS.

Montréal, depuis le début de la guerre, n'est pas resté spectateur muet devant le sacrifice qu'ont fait et font encore les Alliés pour la cause de la justice et de l'humanité sur les champs de bataille de l'Europe.

Il a tout d'abord enrôlé 30,000 des siens ;

Il a organisé nombre de régiments : le 13e, le 14e, le 23e, le 24e, le 60e, le 73e, le 87e, le 148e, le 199e, le 207e, le 244e, le 245e ; le 22e, le 47e, le 51e, le 57e, le 150e, le 162e, le 204e, ces sept derniers tous canadiens-français ;

Il a aussi envoyé «quelque part en France», comme disent les lettres qui nous viennent de là-bas, plusieurs hôpitaux stationnaires, et que sais-je encore ;

Les diverses quêtes publiques qui ont eu lieu en 1915 et depuis le début de l'année 1916 s'élèvent à la norme somme de \$4,000,000 qui est allée au Fonds patriotique ;

Une autre somme de \$90,460.61 a été payée jusqu'au 15 juillet dernier en appointements aux fonctionnaires municipaux qui se sont enrôlés ;

Les commissaires ont en outre voté les sommes suivantes : \$1,000 à la Ligue khaki, \$1,000 à la Croix rouge monténégrine, \$10,000 à la Croix rouge impériale, \$400,000 au Fonds patriotique, \$1,000 aux réservistes français ;

Le montant souscrit par les fonctionnaires municipaux au Fonds patriotique est de \$20,854.36 ; à la Croix rouge impériale, de \$8,318.13. Par cet aperçu bien incomplet, le public pourra juger si Montréal, la métropole du Canada, a contribué comme elle le devait au succès de la cause pour laquelle nous combattons il y aura deux ans demain.

ENCORE LES ABATTOIRS

La question des abattoirs recroisait-elle sa solution ? L'offre que vient de faire aux commissaires l'ancien entrepreneur de l'enlèvement des animaux morts, M. O. H. Lesage, semblait le faire croire. Les conditions qu'il exige de la ville sont sans contredit beaucoup plus avantageuses que celles de la compagnie des abattoirs.

M. Lesage offre d'entreprendre l'enlèvement et la destruction des animaux morts dans la ville, conformément aux dispositions des règlements municipaux, pourvu qu'on lui donne un terrain de six cents mètres carrés en dehors des limites de la ville, et 20 un délai de trois jours avant de commencer son travail.

Il s'engage par contre à faire l'enlèvement des matières animales sous la direction des officiers municipaux et de la manière que le bureau des commissaires le décidera, à les transporter en dehors des limites de la ville pour qu'elles n'y causent aucune nuisance, et à les détruire sans répandre de fumée.

Il faudra cependant lui accorder un contrat exclusif de 10 ans et lui payer une somme annuelle de \$5,500. Le bureau des commissaires s'occupera-t-il l'occasion de les chevaux ? M. Lesage est à sa disposition, dit-il, pour lui donner tous les renseignements supplémentaires dont il aura besoin.

UNE NOUVELLE ENQUETE

Les scandales pullulent et les enquêtes s'élèvent; il faut bien purger la ville de ses malversateurs. Aujourd'hui c'est Bordeaux-Drolet, demain ce sera... les perforateurs.

Seulement, comme les enquêtes judiciaires font considérablement baisser le trésor municipal, cette dernière s'institue devant les commissaires.

La ville avait besoin de plusieurs perforateurs sur ses chantiers. Un citoyen est venu de la chose et lui vendit sur-le-champ ceux qu'il avait, sans qu'elle les vît.

Tout le monde, le mieux dans le meilleur des mondes, lorsqu'un beau jour, les employés commis à la manœuvre des instruments constatèrent... que c'était de la pacotille de régulier; plus de fonctionnement possible.

Le bureau des commissaires fut immédiatement averti de son impair, se fâcha, discuta quelques instants et finalement résolut de renvoyer au propriétaire sa marchandise.

Il faut croire que ce dernier avait fait de gros profits sur sa vente, car voici ce qu'il se passa.

Comme on est venu aujourd'hui un peu par tout le monde, puisqu'on a pu dire que si Diogène revenait sur la terre pour faire la chasse à l'homme il ne se servirait pas de lanterne mais de billets de banque, un employé municipal se laissa GELER par le vendeur et les perforateurs restèrent à la ville.

Comme on vient de découvrir le pot aux roses, la première chose que feraient les commissaires à leur retour des vacances, ce serait de rechercher maintenant le vrai coupable.

«Il est bien possible qu'il n'y en ait qu'un».

LE KAISER A SES SOLDATS

Amsterdam, 1.—A l'occasion du troisième anniversaire de la guerre, l'empereur Guillaume a lancé une proclamation à toutes les armées allemandes qui combattent sur mer et sur terre.

L'empereur revendique, selon son habitude, l'aide de Dieu pour assurer la victoire définitive de ses troupes. Il reconnaît que le combat est entré dans une phase agitée où l'énergie et la bravoure des Alliés ne le cèdent en rien au courage et à la constance de ses soldats; il leur rappelle de lutter fermement sans désespérer, avec la même confiance dans les chefs, jusqu'à la victoire finale.

LES TEUTONS SE FORTIFIENT A CLERY

Les Allemands massent des réserves de divers cotés afin d'empêcher les Poilus d'attaquer Péronne des deux cotés à la fois.

Paris, 1er — Les Allemands réagissant avec plus de vigueur que de coutume, au nord de la Somme, ont dirigé contre-attaque sur contre-attaque, depuis vingt-quatre heures, sans modifier en aucune façon les positions des Français. Suivant les rapports officiels français, les Poilus ont eu raison de tous les efforts que les Teutons ont faits pour reprendre le terrain perdu, tandis que le corps du génie opère rapidement et méthodiquement la consolidation et l'organisation des tranchées nouvellement conquises.

Les commandants regardent la situation comme excellente dans l'ensemble, et disent que l'organisation en arrière-ligne a atteint un degré de perfection qui ne s'est jamais vu. Le matériel de toute sorte est en abondance, et dépasse de beaucoup, disent les rapports, les besoins actuels, et tout est prêt pour tenter la continuation de l'avance quand le moment en sera venu.

La violence des attaques ennemies et la force des effectifs employés par l'adversaire, décident les généraux du kaiser sont résolus à ne rien épargner pour empêcher les Français de se frayer un chemin par Cléry, afin d'attaquer Péronne de deux cotés à la fois. Les aviateurs annoncent que les Teutons travaillent fiévreusement à renforcer les positions puissantes qu'ils occupent dans les environs de Cléry, et massent des réserves de divers cotés. On compte que de violents combats se livreront à bref délai.

BULLETIN DE PARIS.

Paris, 1er.— Communiqué officiel de cet après-midi :

A LA RESCOURS DES TEUTONS

Berlin, 31, via Londres, 1. — C'est maintenant un spectacle familier de voir des officiers turcs à Lemberg, et l'avant-garde des troupes ottomanes envoyées au front sud-est est déjà arrivée, disent des dépêches de la capitale de la Galicie. Ces troupes ne sont apparemment pas encore entrées dans la mêlée. Les commandants allemands attendent leur heure pour diriger des contre-attaques, sans s'inquiéter des succès partiels que le général Brussiloff peut remporter au prix seulement de grands sacrifices.

On envisage ici sans appréhension le renouveau des Teutons, de Kisel-Lutsk, et l'abandon de la ligne brisée qui suivait les méandres du cours du Stokhod. De fait dans un certain sens, on croit que cela est avantageux, car la nouvelle ligne a une longueur approximative de 28 milles contre l'ancienne 53. Un plus

petit nombre de soldats peuvent la défendre.

Sur le front occidental, les Anglais semblent sur le point de tenter de nouveau ce qu'ils n'ont pu accomplir le premier juillet, à savoir percer notre ligne, au nord de l'Ancre, pour atteindre Bapaume par l'ouest. Le bombardement opéré par les Anglais samedi et dimanche entre Gommecourt et Beaumont a été des plus violents. Il présage apparemment de nouvelles attaques.

Londres, 1er.—Selon une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph Company, on mande de Vienne que les Autrichiens ont fait tous leurs préparatifs relativement à l'évacuation de Lemberg. Ils ont enlevé une grande quantité de marchandises de cette ville. La Neue Freie Presse, de Vienne, apprend qu'un grand nombre d'habitants sont déjà partis.

L'ARMEE DE BOTHMER ENVELOPEE

Londres, 1.— Selon une dépêche de Rome, les Russes ont presque enveloppé l'armée du général Bothmer en Galicie. Après l'occupation de Brody, des divisions de cosacs ont détruit les voies ferrées en arrière de l'armée autrichienne, di-

ont. Suivant une autre dépêche de Rome, les Allemands retirent de Kovel leur artillerie lourde, leurs dépôts de vivres et de munitions. On dit que les Teutons ont complètement évacuée la ville de Vladimir-Volynski, en Volhynie.

UN RAID SUR L'ANGLETERRE

QUELQUES ZEPPELINS LANCENT DES BOMBES. — L'UN D'EUX EST CANONNE ET ABATTU.

Londres, 1.— Suivant une dépêche du correspondant de l'agence «Central News», à la côte sud-est de l'Angleterre, les projecteurs ont démarré un des zepplins qui ont fait une incursion dans les comtés de l'est et du sud-est de l'Angleterre, la nuit dernière, et on l'a violemment canonné. On croit que le dirigeable a été frappé au moment où il a paru s'arrêter, osciller et puis plonger.

Londres, 1.— Le «Chronicle» publie, ce matin, la dépêche suivante : «Hier soir, on nous a informés que nous pouvions nous attendre à recevoir la visite d'un zepplin. Quelques minutes plus tard, il est apparu du côté du littoral et se dirigeait vers l'ouest. Il s'est élevé à une altitude d'environ 8,000 pieds et a disparu. Il n'y a pas eu de panique, et, en autant qu'on a pu le constater, il n'y a pas eu de bombes de jetées».

Un message adressé au «Times», porte qu'un zepplin a survolé, hier soir, une ville, dont le nom n'est pas indiqué. Les projectiles ont révélé sa présence avant qu'il ait pu causer des dommages. Il semble que quelques projectiles sont tombés en mer, et les explosion ont duré environ 20 minutes.

Londres, 1.— Suivant des observations qui ont été effectuées chez eux, 7 zepplins ou plus ont effectué l'incursion de la nuit dernière, dans les comtés de l'est, du sud-est de l'Angleterre et des avions les accompagnant.

On n'a pas reçu de détails touchant le nombre des projectiles lancés, des dommages causés ou des pertes de vie survenues, s'il y en a, mais, suivant un message, un zepplin a été violemment bombardé et a été apparemment atteint.

Mlle Anne-Marie Leblond de Brumath, fille de M. et Mme Leblond de Brumath, s'embarquera samedi prochain à New-York, sur le «Rochambeau» pour un voyage de plusieurs mois en France et en Espagne.

Paul Chapleau, arrêté pour extorsion d'argent, etc., a été condamné en Cour de sessions ce matin par le juge Bazin à cinq ans de pénitencier en plus de l'année et demie qu'il lui reste à faire.

Aviation : L'aviateur Lenoir a descendu, hier, un avion ennemi, qui est tombé dans les lignes de l'adversaire, au nord de Verdun. C'est la cinquième machine abattue par ce pilote jusqu'à date.

Nos avions ont attaqué un autre appareil allemand, dans le voisinage d'Etain, et il est tombé fracassé sur le sol.

Au nord de la Somme, l'ennemi n'a pas repris ses attaques, pendant la nuit.

Au nord de l'Avre, à la suite d'un violent bombardement, les Allemands ont tenté d'opérer 2 coups de main contre nos positions, dans la région de Lihon, et ils ont échoué devant notre feu.

Sur la rive droite de la Meuse (secteur de Verdun), le duel d'artillerie est devenu extrêmement violent pendant la nuit, dans les environs de l'ouvrage de Thiaumont. Un bombardement avec obus de gros calibre a eu lieu au bois de Fumin et à la Lanfe.

A l'ouest de Pont-à-Mousson, dans le secteur de Feury, l'ennemi a fait sauter 3 mines. Nous avons occupé la levée sud de 3 cratères, en face de nos tranchées.

La nuit a été relativement calme sur le restant du front.

BULLETIN DE LONDRES

Londres, 1er.—Bulletin officiel d'aujourd'hui : La situation générale présente aucun changement, aujourd'hui. Au nord de Bazentin-le-Petit, nous avons victorieusement repoussé une attaque de l'ennemi. Pendant la nuit, il y a eu bombardement réciproque. Sur le restant du front français, il n'y a rien à signaler.

Londres, 1er.—Selon une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph Company, on mande de Vienne que les Autrichiens ont fait tous leurs préparatifs relativement à l'évacuation de Lemberg. Ils ont enlevé une grande quantité de marchandises de cette ville. La Neue Freie Presse, de Vienne, apprend qu'un grand nombre d'habitants sont déjà partis.

L'AFFAIRE DU STENO-GRAPHE DORION

L'enquête dans la cause de Théopha Dorion, sténographe d'Ottawa, accusé de divulgation de secrets officiels s'est continuée ce matin devant le juge Saint-Cyr en Cour d'enquête. Le seul témoin entendu fut sir Joseph Pope, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères. Il a donné la date de l'entrée de Dorion au département comme sténographe, emploi qu'il a quitté le 27 juin.

La première nouvelle que sir Joseph Pope ait eue de l'affaire lui fut communiquée par le colonel Sherwood, de la police fédérale, qui l'alla voir à son bureau. Sir Joseph Pope a alors fait mander Dorion qui arriva tout.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

Le juge Saint-Cyr a fixé l'examen volontaire au 8 prochain. D'ici là des copies seront faites de la correspondance échangée entre le département et la maison McClure d'Angleterre, et M. Griffin, de Londres.

TROP PARLER ET TROP VOIR

C'EST LE DUAUT QUI AURAIT CAUSE LA DESTITUTION D'UN EX-ASSISTANT CONTREMAITRE MUNICIPAL, M. JULES AUCLAIR, ENTENDU, CE MATIN, A L'ENQUETE BORDEAUX.

C'EST LE DUAUT QUI AURAIT CAUSE LA DESTITUTION D'UN EX-ASSISTANT CONTREMAITRE MUNICIPAL, M. JULES AUCLAIR, ENTENDU, CE MATIN, A L'ENQUETE BORDEAUX.

Le nombre des témoins qui ont été entendus, ce matin, à l'enquête Bordeaux, a largement suppléé à l'intérêt qui a manqué au cours de la séance. Les cinq témoignages qui y ont été entendus n'ont jeté aucune lumière nouvelle sur les faits de la cause et n'ont guère produit de sensation.

Le premier et le plus intéressant témoin a été M. Jules Auclair, l'ancien assistant-contremaître de M. Antoine Deslauriers.

M. Auclair, qui a travaillé une couple de mois à la confection des égouts du quartier Bordeaux, durant la construction des quais des MM. Ménard, s'est souvent plaint auprès de son contremaître des nombreux voyages de pierre et de terre qui se transportaient quotidiennement aux quais Ménard. Chaque fois, suivant le témoin, M. Deslauriers lui aurait répondu que «c'étaient les ordres» et que le meilleur moyen de perdre sa position aurait été de ne pas les suivre.

C'était aussi les ordres, déclare M. Auclair, de garder à l'emploi de la municipalité des jeunes gens incapables et paresseux.

A la suite de ces plaintes, M. Auclair a été destitué par son inspecteur, M. Rochon. Venu à l'hôtel de ville, un jour, à cet effet, le témoin déclare y avoir rencontré l'échevin Ménard avec qui il aurait eu une violente discussion. C'est en cette occasion que M. Ménard lui aurait dit, suivant ses affirmations, qu'il n'avait pas de compte à lui rendre et qu'il voyait trop clair et parlait trop haut pour rester à Bordeaux.

M. Emile Gagnon, charretier, qui suivait M. Auclair dans la boîte, raconta, au grand amusement des auditeurs, les agissements homériques de son contremaître, M. Wilfrid Ménard. Des déclarations du témoin il ressort, en substance, que, sous les ordres de son contremaître, il a : 10 transporté un certain nombre de voyages de pierre au «quai du petit Gordien», tel que le dénommait M. Wilfrid Ménard ; 20 construit trois pupitres, avec les matériaux et sous le temps de la municipalité ; 30 reçu un samedi matin, de son oncle, M. Odde Gagnon, qu'il a remis à M. Wilfrid Ménard ; 40 posé une vitre à la maison de M. Emmanuel Picard et reçu pour ce faire le salaire d'une heure de travail, et 50 vu M. Wilfrid Ménard percevoir de l'argent auprès des employés, et avoir envoyé un journalier chercher de la boisson avec le résultat de la collecte.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. Gagnon, et la séance s'ajourna après de courtes dépositions de MM. Hormidas Godin et Téléphone Boucher, respectivement employés des départements des chemins et des égouts.

Le troisième témoin, M. Léon David, corrobore certaines parties du témoignage de M. G